

Rapport d'activités activités 2020 - rapport 2021



Fondation Portray - Fondation d'Utilité Publique
N° entreprise : 0.877.691.335

Siège social :

Rue Buisson St Guibert, 1/1 - 5030 Gembloux

Nouveau Siège administratif :

Rue Colonel Bourg, 123/1^{er} étage - 1140 Evere

Tel : 02/534.00.38

E-mail : secretariat@fondation-portray.be

Soutenez la Fondation Portray par un versement
au compte IBAN : BE60 0682 4119 4870 BIC : GKCCBEBB
déductibilité fiscale pour les dons de 40 euros et plus

Table des matières

Table des matières	2
Chapitre 1 : Prévoyance et Solidarité Présentation générale.	3
1.1 Ses objectifs - Ses actions - Public visé - 'L'après-aidant proche'	4
1.2 Organisation et fonctionnement	7
Chapitre 2 : Informations et conseils	17
2.1 Public rencontré	17
2.2 Articles et documents d'informations rédigés en 2020 :	17
2.3 Présentations de groupes - colloques	19
2.4 Thématiques abordées	22
2.5 Formations et suivi de TFE	22
2.6 Évaluation et perspectives	23
Chapitre 3 : Les Fonds Nominatifs	24
3.1 Quelques chiffres : 100 Fonds - 73 Fonds Effectifs - 18 Fonds actifs.	24
3.2 Réunions annuelles des Fonds Effectifs	25
3.3 Montants sur les Fonds Nominatifs	25
3.4 Utilisations des Fonds Nominatifs actifs en 2020	26
3.5 Reconnaissance officielle par les administrateurs et juges de paix.	29
3.6 Conclusions et perspectives	29
Chapitre 4 : Fonds Projets	31
4.1 La Bienvenue :	31
4.2 Génot	35
4.3 Perron	39
4.4 Autres projets.	40
4.5 Les Fonds « Étincelles » et « Petites Étincelles »	41
4.6 Colipain- Jacinthes.	44
4.7 Conclusions et perspectives	44
Chapitre 5 : Perspectives	46
Annexes	48

Chapitre 1 : Prévoyance et Solidarité

Présentation générale.

La Fondation Portray développe différentes actions autour de l'« après-parent » de personnes en situation de handicap (prioritairement handicap intellectuel) et leurs proches, par des activités de SOLIDARITE et de PREVOYANCE.

Revenir sur l'année 2020 impose nécessairement de s'arrêter sur le virus qui a marqué nos vies, notre quotidien et bien sûr aussi les familles que nous accompagnons. Les centres de jour ont fermé et parfois ré-ouvert doucement leurs portes, les lieux d'hébergement se sont confinés au prix de grandes difficultés pour les résidents, les familles et le personnel. Les habitants de 'Bienvenue' (habitat inclusif de la Fondation Portray) ont pu, grâce aux spécificités du 'chez soi' sans être une institution, continuer à vivre 'comme tout le monde', avec les difficultés liées au confinement 'comme tout le monde' mais pas plus.

Le télétravail et les vidéo-conférences sont entrés dans notre environnement, une partie du travail est resté 'en présentiel' car l'accompagnement des personnes et des familles le nécessite.

Les contacts par mail, téléphone et courriers se sont intensifiés, on a distribué des milliers de masques aux institutions du secteur du handicap, nous avons lutté -avec Inclusion asbl- pour obtenir une priorisation de la vaccination pour les personnes en situation de handicap fréquentant des collectivités (et nous avons été entendus).

Le chantier pour l'habitat inclusif à Molenbeek (Habitat Génot) a pu se poursuivre sans être trop impacté par le confinement. 4 nouveaux habitants ont pu bénéficier de ce nouvel habitat pour eux, chez eux ! La fin d'un chantier a cédé la place au suivant, on ne s'est pas arrêté ... et un nouveau chantier a démarré à l'automne à Chaumont-Gistoux.

Cette année si particulière nous a confortés dans l'importance de cette anticipation de l'« après-parent » et dans celle de la qualité de vie. Quand la vie devient fragile, quand on s'inquiète pour sa propre santé, certaines familles ont pris l'initiative de recontacter notre fondation pour avancer dans cette réflexion de l'avenir de leur proche.

Les réunions collectives ont souvent été annulées, mais le colloque sur les habitats Inclusifs a pu s'organiser 'en visio' en se réinventant.

Notre équipe s'est renforcée pour mener à bien tous les projets et nous avons déménagé le siège administratif.

De cette année, nous garderons en tête la valeur de la qualité de vie, à rechercher dans ses petits détails, c'est le but des Fonds Nominatifs et du Fonds Etincelles, et 2020 nous a confirmé l'enjeu fondamental de cette recherche qui est au cœur de notre travail.

Bref 2020 fut une année spéciale, intense et bien remplie !

1.1 Ses objectifs – Ses actions – Public visé – 'L'après-aidant proche'

Les objectifs et actions de la Fondation Portray définis lors de la constitution de la Fondation Portray en 2005 se sont affinés par notre expérience mais restent toujours les mêmes en 2020.

1. Objectifs de la Fondation Portray :

La Fondation Portray soutient les personnes en situation de handicap (principalement handicap mental) et leurs proches dans leur qualité de vie, par différentes actions de prévoyance et de solidarité, principalement dans le cadre de l'après-parents.

2. Les actions de la Fondation Portray :

Les actions de la Fondation Portray se focalisent autour de deux pôles :

- La Prévoyance : soutenir les personnes en situation de handicap et leurs familles dans la préparation de l'après-parent

-Par le biais de **conseils et informations** :

La Fondation Portray rencontre les personnes en situation de handicap, leurs familles, les professionnels du secteur, ... pour réfléchir avec eux à la meilleure manière de veiller à leur qualité de vie en particulier lorsque leurs parents ne seront plus capables ou présents pour la soutenir.

La Fondation Portray donne des conseils au cas par cas et propose des solutions notamment sur les plans juridique et financier : planification successorale, protection juridique, anticipation de l'après-aidant proche ... Elle crée et distribue également des brochures et documents pour aider les familles dans ces réflexions.

La Fondation organise régulièrement des colloques en partenariats avec d'autres associations pour partager son expérience dans différents domaines.

La Fondation joue également un rôle d'information destiné au 'grand public' via des interviews, des articles de presse et la réalisation de vidéos publiées sur les réseaux sociaux dans le but de faire connaître ses projets et ainsi susciter la création de projets similaires ou ouvrir la porte à de nouveaux soutiens et partenariats pour ses projets en cours ou à venir.

-Par la création et la coordination de **Fonds Nominatifs** : Les avoirs déposés à la Fondation Portray dans le cadre des fonds nominatifs ont une vocation de prévoyance. Ils ont pour but de financer, pendant toute la vie du bénéficiaire, des éléments de sa qualité de vie, en fonction de critères définis par les fondateurs du Fonds Nominatif (souvent les parents).

Ce Fonds va susciter et financer cette qualité de vie, principalement sur les aspects de bien-être, soins, loisirs, vacances, rencontres avec le réseau, amélioration du cadre de vie, confort ...

La Fondation Portray accompagne les fondateurs dans leurs réflexions et rédige avec eux la convention de création du Fonds Nominatif en fonction de leurs souhaits. Ensuite, la Fondation se charge de coordonner l'organisation pratique de chaque Fonds Nominatif (organisation du comité de suivi, suivi de la comptabilité, mise en place de partenariats avec des volontaires ou des professionnels, suivi de la concrétisation des activités ou projets financés,...).

- La Solidarité : soutenir et développer des **projets solidaires porteurs de qualité de vie** pour les personnes en situation de handicap

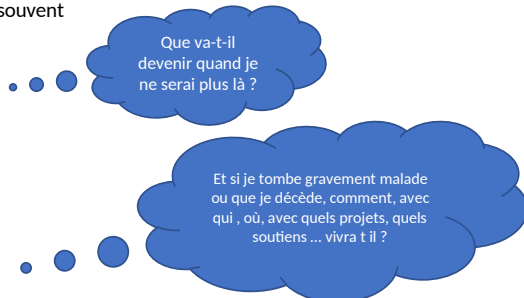
- Par la création d'Habitats Inclusifs Solidaires (HIS): la Fondation Portray crée des logements innovants pour personnes en situation de handicap offrant ainsi une alternative aux personnes qui ne souhaitent pas vivre en institution ou chez leurs parents. La Fondation soutient également par son expérience les personnes et familles qui réfléchissent à l'ouverture de lieux de vie ou d'activités pour personnes en situation de handicap et déficit d'autonomie dans l'organisation de leur qualité de vie.
- Par les Fonds Étincelles et Petites Étincelles : ces fonds de solidarité soutiennent financièrement deux fois par an des projets 'qualité de vie ++' individuels de personnes en situation de handicap et financièrement fragilisées.
- Par des partenariats : La Fondation Portray est propriétaire bienveillant d'immeubles affectés à des projets au bénéfice des personnes en situation de handicap.

3. Public visé :

La Fondation Portray s'adresse à tout public en situation de handicap (handicap intellectuel prioritairement mais aussi cérébro-lésion, poly-handicap, autisme ...) ou en contact avec ces personnes (familles, professionnels ...). D'autres publics avec d'autres fragilités (notamment fragilités psychiques ou maladies dégénératives) sont également en contact avec nous.

4. L' 'après-parent' ou 'après-aidant proche' :

La question au cœur des actions de la Fondation Portray est celle de l'après-parent (après-aidant proche) de la personne fragilisée par le handicap. La question initiale est souvent

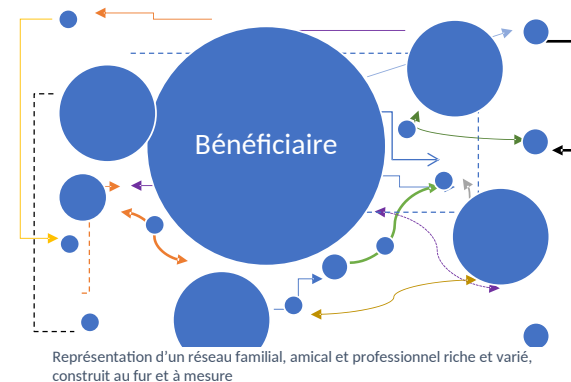


Pour s'élargir vers

Les personnes qui s'adressent à notre Fondation sont souvent terriblement inquiètes face à cet avenir de leur proche. Elles en ont parfois tellement peur qu'elles n'en parlent pas ou très peu et n'osent pas imaginer que des structures ou soutiens existent. Le simple fait de savoir que des associations existent et d'être en contact avec notre Fondation est déjà un premier soulagement.

Nous pouvons alors, petit à petit, réfléchir à ce qui est important, ce qui les inquiète, ce qu'ils souhaitent pour l'avenir de leur proche et comment intégrer leur proche dans la réflexion.

Au fur et à mesure, après avoir établi un lien de confiance et de collaboration avec la famille, on essaiera d'ouvrir le réseau à d'autres personnes de la famille, des proches, des voisins, des associations partenaires (comme Inclusion ou Madras), des professionnels du monde du handicap ou social en général, du secteur juridique ou financier ...



Petit à petit, la réflexion pourra aussi s'orienter sur nos spécificités :

- Qui soutiendra mon proche en situation de handicap après mon décès, et comment veiller à ce que ce dont il a besoin soit organisé et financé ?
- Comment s'assurer que ses avoirs soient réellement mis à son profit et au service de sa qualité de vie ?
- Son administrateur de biens tiendra-t-il compte de ses envies et besoins ? En dehors du paiement des factures, qui veillera à susciter ce qui fait qualité de vie pour lui ?
- Comment réfléchir à ma succession, moi qui ai un proche fragilisé ?
- Moi qui suis en situation de handicap, comment puis-je décider à qui va ma succession ?
- Comment aborder ces questions de fin de vie, décès, qualité de vie après le décès des parents de la personne fragilisée ?
- Il est influençable, le régime d'administration de la personne et des biens est-il adapté à lui ? N'est-ce pas trop contraignant ? A quel moment et à qui le demander ?
- Je suis aidant proche et je prends de l'âge, puis-je être soutenu dans ce rôle ?
-

1.2 Organisation et fonctionnement

1. Organe d'administration

L'organe légal d'administration de la Fondation Portray est composé de 3 membres au moins. En 2020, il y a eu une reconduction du mandat d'un administrateur, le départ d'un administrateur et l'arrivée d'un nouvel administrateur ainsi que l'invitation à deux personnes d'assister aux réunions.

Depuis la constitution de la Fondation, les administrateurs étaient très stables, fidèles et actifs. Depuis quelques années, il a été décidé de modifier petit à petit la composition de l'organe d'administration et de s'ouvrir, dans un but de transparence et d'évolution.

Tous les administrateurs sont très actifs, certains actifs professionnellement (dans le milieu du handicap ou non), d'autres pensionnés de leur activité professionnelle d'origine, mais tous impliqués dans le travail de la Fondation.

Leurs profils sont variés et se complètent : financier, ingénieur, magistrat, issus du monde des affaires ou du social et/ou administrateur d'autres asbl.

Les réunions de l'organe d'administration ont eu lieu aux dates suivantes : 9 janvier, 6 mai (par échanges de mail), 1^{er} juillet, 14 septembre et 9 décembre 2020. La réunion de mars a été annulée du fait du confinement. Diverses réunions complémentaires 'en visio' ou en présentiel ont eu lieu avec certains administrateurs sur des documents ou problèmes précis. Le président du conseil d'administration, Etienne Oleffe, est très régulièrement en contact avec la direction. Il est présent à de nombreuses réunions, notamment celles relatives aux projets en cours, contacts avec les institutions ou autres professionnels du secteur ou avec la presse, rencontres avec certaines familles, présence à des réunions de plate-forme ...

Un administrateur a accepté de renouveler son mandat pour 3 nouvelles années, il apporte un éclairage précis et engagé, comme bénévole, depuis la constitution de la Fondation.

Un administrateur très actif depuis de nombreuses années a quitté ses fonctions, il a apporté un soutien précieux pendant de nombreuses années, principalement dans les questions comptables et financières et par sa connaissance aigüe du secteur du handicap.

Un nouvel administrateur (Thierry Durbecq) déjà observateur depuis plusieurs mois a rejoint l'équipe avec un bagage financier bien nécessaire pour notre fondation. Il s'est notamment impliqué dans les réunions financières.

Dans le cadre du renouvellement de l'organe d'administration, celui-ci s'ouvre à des invités. En 2020, trois personnes étaient invitées aux réunions, elles interrogent notre fonctionnement et s'intègrent petit à petit à notre organe en leur proposant d'en devenir membres dans les prochaines années. L'un d'eux est devenu administrateur courant 2020, comme dit ci-dessus.

Deux observateurs ont accepté d'être présents à nos réunions et nous soutiennent par leur apport extérieur.

Cette ouverture et ce renouvellement dans les personnes jouant le rôle d'administrateur est notamment une recommandation des principes de bonne gouvernance de la Fédération des Fondations Philanthropiques qui avaient été adoptés l'année dernière.

Les mandats d'administrateurs sont exécutés à titre gratuit.

Conseil d'administration	
Président	Etienne Oleffe
Administrateur	Jean-Marie Elsen
Administrateur	Luc Lambrecht
Administrateur	Thierry Durbecq
Administrateur (jusque fin avril 2020)	Thomas Cotman

Monsieur OLEFFE Etienne, Président

Père de 5 enfants dont un est porteur de Trisomie 21.

Ingénieur civil de formation, il a exercé diverses fonctions de direction dans les secteurs d'installation et de services techniques.

Initiateur de la Fondation Portray, il assume et a assumé de nombreux postes d'administrateur dans le secteur du handicap et de la santé (il a notamment été Président d'Inclusion asbl et de la Clinique Saint Pierre d'Ottignies)

Monsieur ELSÉN Jean-Marie

Père de 4 enfants dont les deux plus jeunes sont porteurs de Trisomie 21.

Ingénieur civil de formation, il a exercé une carrière professionnelle dans le secteur bancaire, dans l'informatique puis dans la conduite de projets de changement notamment au niveau international.

Depuis 30 ans, il est engagé comme bénévole dans les associations de défense des personnes avec déficience et de leurs familles.

Il assume et a assumé de nombreux mandats d'administrateur. Il est actuellement le Président de Inclusion asbl (créatrice de la Fondation Portray) et LSI. Il fait partie des initiateurs de la Fondation Portray.

Monsieur COTMAN Thomas - administrateur jusque fin avril 2020.

Père de 3 enfants dont l'une a une déficience intellectuelle.

Informaticien de formation, Spécialisé en gestion et management du non-marchand.

Administrateur et/ou responsable financier et management de divers services et centres spécialisés dans le secteur du handicap (notamment le Wops dont il a repris la direction)

Monsieur Luc LAMBRECHT

Père de 4 enfants dont l'un est déficient intellectuel.

Licencié en droit, magistrat. Premier Président de la Cour d'appel de Liège.

Rédacteur des Codes Larcier.

Membre initiateur de la Fondation Portray.

Très investi dans le secteur du handicap en province du Luxembourg notamment comme Président de Andage ASBL et administrateur du Vivier.

Monsieur Thierry DURBECQ

Parent d'une fille en situation de handicap.

Ingénieur commercial de formation, Ancien directeur administratif et financier de sociétés principalement actives dans le secteur de la construction du groupe Eiffage Bénélux. Il est administrateur de sociétés et Président de l'ASBL FARRA.

2. Personnel rémunéré de la Fondation Portray

La Fondation Portray a depuis le début de son fonctionnement un responsable salarié.

Le travail de la Fondation Portray ne pourrait bien sûr pas fonctionner sans les aides logistiques et techniques de nombreuses autres personnes, dont l'organe d'administration (point 1) et le réseau et les volontaires (point 3).

En outre, des collaborateurs extérieurs assument des rôles de soutien : la comptabilité est ainsi tenue et contrôlée par des personnes extérieures, les tâches de maintenance et de soutien logistique sont assumées par les administrateurs et par du personnel d'autres associations sœurs.

Les travailleurs associatifs engagés en 2019 ont continué leur accompagnement.

Début 2020, l'équipe de salariés s'est étoffée pour répondre aux demandes croissantes.

Présentation du personnel salarié :



Directrice : **Marie - Luce VERBIST**

Juriste spécialisée en notariat, avec expérience des questions civiles et notamment successorales et immobilières, formée en médiation familiale et à l'écoute, elle a également travaillé dans le secteur des personnes fragilisées (Infor-Homes - Madras). Elle travaille à la Fondation Portray en tant que directrice depuis 2015.

Collaborateurs :

Il avait été décidé d'engager dès le début de l'année 2020 une assistante administrative. Isabelle Farcy a rempli cette fonction avec énergie et motivation et a choisi de s'envoler vers d'autres horizons dès la fin de l'été.

Elle a été remplacée par Géraldine COLS dès le mois de septembre.

Géraldine COLS

Juriste de formation, elle travaille comme clerc de notaire, profession qu'elle continue à exercer en parallèle.

Active dans le secteur du handicap depuis longtemps et notamment comme administrateur de la Fondation « Fauteuils Volants ». Au sein de la Fondation Portray, elle assume plus particulièrement la coordination des Fonds Nominatifs.

Céline BERNARD

Après une quinzaine d'années au sein d'ONG actives dans le milieu environnemental puis humanitaire, elle a rejoint la Fondation Portray pour mettre ses compétences au service des proches de personnes en situation de handicap, étant elle-même et personnellement sensibilisée à ces situations.

Elle assume la responsabilité de la coordination du Fonds Étoiles et l'encodage comptable.

-Travailleurs associatifs : 2

Dans le cadre de Fonds Nominatifs, deux travailleurs associatifs travaillent depuis 2019 pour soutenir, par des activités individualisées et personnalisées, une personne en situation de handicap. Ces travailleurs répondent aux critères de la loi du 18 juillet 2018, encore en vigueur pour l'année 2020 (elle ne le sera plus en 2021). Tous deux accompagnent une

personne fragilisée par le handicap dans des moments individuels et positifs pour sa qualité de vie, des sorties, des activités en soirée ou en WE. Ils bénéficient d'une indemnité.

Il s'agit pour nos bénéficiaires d'une occasion exceptionnelle de moments individuels et de sorties avec une personne qui a un regard bienveillant, qui l'aide pour des petites choses (comme mettre de l'ordre dans ses affaires, vérifier que son linge est bien revenu de la lessive, retrouver un objet qu'il ne retrouve pas, récapituler son horaire de la semaine, clarifier des incompréhensions ...), organise et fait avec lui des sorties individuelles (même si cet aspect de l'accompagnement fut souvent annulé ou modifié cette année, cependant, ils ont pu aller boire un verre, passer une après-midi avec lui, créer des liens avec les autres personnes de son lieu de vie ...).

Le travailleur associatif bénéficie d'un contrat réglementé par la loi, est assuré, répond aux obligations de ce contrat et aux obligations déontologiques et d'accompagnement. Ces travailleurs sont accompagnés pour les questions plus professionnelles et d'accompagnement par le centre de jour ou d'activités fréquentés par le bénéficiaire. Ils remettent des rapports réguliers sur les activités effectuées et celles prévues pour le mois suivant.

Un travail de coordination et de soutien est effectué par la Fondation Portray de manière à s'assurer de la poursuite des projets et de leur inscription dans le cadre prévu, au bénéfice de la personne accompagnée.

Ce type de contrat ne sera malheureusement plus possible à partir de 2021, vu les modifications législatives, malgré son énorme utilité pour les bénéficiaires. Il faudra trouver des solutions alternatives.

3. Réseau

Le réseau de la Fondation Portray s'étoffe au fur et à mesure de nos actions et de nos contacts. Il est important de connaître et de se faire connaître du réseau dans lequel on travaille. En 2020, ce fut bien sûr plus compliqué, les contacts informels étant quasi inexistant alors que ce type de contacts est à priori l'occasion de former des relations. Cependant les bases constituées précédemment continuent à porter leurs fruits et nous sommes régulièrement sollicités par des associations du monde du handicap, du monde de la finance et de la philanthropie, des avocats ou des notaires pour établir des collaborations.

Un autre angle du réseau est celui des familles et proches des personnes en situation de handicap.

Il est fondamental dans le cadre des Fonds Nominatifs et dans le cadre du fonds Étoiles, nous en reparlerons plus loin.

Permettre au réseau de se créer, de se développer, de se renforcer en étant soutenu, tel est également un des buts de la Fondation Portray.



Lors du premier confinement (printemps 2020), nous avons sollicité Iriscare pour obtenir des masques en tissu à destination des institutions et associations de Bruxelles.

Nous avons distribué plus de 3500 exemplaires de ces masques à vélo et à Bruxelles, espérant ainsi soutenir la reprise des activités.

Le réseau du handicap en a été très reconnaissant.

4. Volontaires

Nous avons eu la chance collaborer avec divers volontaires en 2020 :

-un professionnel des ressources humaines a continué à mettre généreusement et gracieusement son temps et ses compétences à notre service pour établir le suivi de l'engagement du collaborateur engagé et de la recherche de son remplaçant, il s'est ensuite investi dans différents soutiens à la direction et est depuis quelques mois invité aux réunions de l'organe d'administration.

-une ancienne fonctionnaire régionale a accepté de nous aider dans nos réflexions, recherches et démarches et a accepté également de rejoindre nos réunions de l'organe d'administration.

-deux financiers se sont mis à diverses occasions à notre disposition pour réfléchir nos investissements, notre comptabilité, ... et appuyer nos ressources internes. L'un d'eux est d'ailleurs devenu administrateur en cours d'année.

-le bénévole qui nous avait accompagné déjà en 2019 dans le soutien au chantier de rénovation de l'habitat inclusif Génot a continué son travail en mettant gracieusement à notre disposition son temps et son énergie pour participer aux réunions de nos chantiers. Il a suivi le chantier Génot, participé à toutes les réunions hebdomadaires, suivi toutes les commandes, factures, et nombreuses questions qui se posent sur le chantier ! Et ce, toutes les semaines du chantier Génot c'est-à-dire jusqu'à la réception provisoire qui a eu lieu en juin 2020 !

Il a accepté de continuer sur le chantier suivant et, à peine le chantier Génot fut-il terminé, il a remis le couvert pour le chantier Perron, qu'il suit avec le nouvel entrepreneur et le nouvel architecte !

-deux bénévoles accompagnent les habitants de l'habitat inclusif Génot en passant deux fois par mois, faire une petite visite, une petite papote ...

- des frères, sœurs, cousins, oncles, tantes ont accompagné des personnes fragilisées par le handicap dans des activités de loisirs et de sorties.

-des dizaines de personnes qui ont répondu à notre appel du mois de mars pour obtenir des cartes à envoyer aux personnes en situation de handicap et leurs familles. De très nombreuses personnes ont fouillé leurs tiroirs pour trouver de belles cartes ou en ont fabriqué, nous avons notamment reçu plusieurs dizaines de cartes d'un atelier de calligraphie qui voyait ainsi une belle utilité à leur passion artistique.

Merci à eux. Sans eux, notre travail ne pourrait jamais avoir autant de retentissement ! Merci ! Nous avons ainsi au mois de mars envoyé des centaines de cartes de soutien à des institutions et des personnes en situation de handicap et leurs familles. Le confinement était si difficile à vivre, qu'il nous a semblé utile d'avoir un petit geste de soutien à destination des personnes que nous avons l'habitude de voir. Ici seul le courrier était possible.

C'est également dans ce cadre que nous avons l'occasion de continuer à travailler avec un travailleur par un mécénat de compétences. Ce travailleur est mis à disposition par son employeur (Degroof Petercam) pour soutenir une personne en situation de handicap. Il n'est ni rémunéré ni indemnisé par nous (il reste dans les limites du contrat de travail avec son employeur). Il accompagne dans des sorties individuelles une personne en situation de handicap. Des petits moments de plaisir pour lui, organisés pour lui par une personne bienveillante ! Les sorties furent bien sûr plus compliquées à organiser mais elle reste motivée et en lien étroit avec la personne qu'elle accompagne, notamment par des petits coups de fils ou courriers. Son employeur est convaincu que cet accompagnateur délégué dans le cadre du

mécénat de compétences en reviendra meilleur et plus motivé à son travail. N'est-ce pas cela le 'win-win' ?

5. Bureaux

Notre siège est situé, depuis 2017, à Gembloux, en face de la gare, dans des locaux que nous partageons avec d'autres associations sœurs de notre réseau : Inclusion asbl, Imp'Act et Madras.

Nous disposons également de locaux partagés à Bruxelles, dans les locaux d'Inclusion asbl, locaux que nous partageons avec d'autres associations de ce réseau, toutes liées au handicap : Madras, LSI, Inclusion, Stan, Zoom, Gipso ...

Les locaux furent vendus mi 2020. Nous avons collaboré aux démarches de recherche de locaux partagés, de démarches de vente, ...

En septembre, le déménagement fut effectif et nous avons emménagé dans les nouveaux bureaux, beaucoup plus agréables, lumineux et modernes, très bien situés dans le même côté de Bruxelles et toujours sur le même site qu'Inclusion asbl : Rue Colonel Bourg, 123 à Evere.

Cette année, le télétravail nous a ramené hors du bureau mais nous sommes certains que ces locaux, sur le même site qu'Inclusion nous permettront de continuer à échanger et partager avec d'autres personnes qui travaillent sur les mêmes questions.



6. Comptabilité – Finances - Déductibilité fiscale des dons

Le responsable financier (Thomas Cotman) a remis son tablier après de nombreuses années au service de la Fondation Portray.

Il a terminé les écritures comptables pour 2019 et la collaboration avec le réviseur. En 2020, ce sont les nouveaux collaborateurs de LSI qui ont repris le flambeau, sous la supervision de notre nouvel administrateur : Thierry Durbecq, de l'organe d'administration et le contrôle du réviseur.

Les comptes 2019 ont été révisés et approuvés par le cabinet CDP (rapport du 20 juillet 2020) selon les normes ISA.

La déductibilité fiscale des dons avait été prolongée en 2017 pour 6 ans c'est-à-dire jusqu'en 2022 compris.

Le fait de la déductibilité est important mais c'est aussi la garantie d'un contrôle effectué par l'administration, la confirmation du sérieux de notre fonctionnement et de la tenue de notre comptabilité.

En 2020, dans le cadre des mesures 'Covid' et de manière à soutenir le secteur associatif qui a fortement été impacté par la crise sanitaire, une déductibilité fiscale majorée a été prévue par le gouvernement fédéral. Tous les dons de minimum 40 € effectués jusqu'au 31 décembre 2020 bénéficiaient d'une déductibilité fiscale exceptionnelle de 60% (au lieu de 45%) et

l'avantage fiscal était octroyé jusqu'à 20% (au lieu de 10%) des revenus nets du donateur. Cette déductibilité majorée des dons a permis une augmentation des dons de personnes privées. Les dons de sociétés et services club furent par contre fortement réduits.

Depuis quelques années déjà, DonorInfo vérifie la transparence de nos comptes et nous a octroyé en 2020 à nouveau la garantie de transparence.

DonorInfo est une fondation indépendante qui scrute les comptes des associations, les analyse et publie des informations financières à destination des donateurs potentiels.



7. Outils de diffusion : vidéos- interviews- documents - réseaux sociaux

Le site internet de la Fondation Portray a subi diverses modifications en 2020 pour y insérer des compléments d'informations, des exemples, des précisions et des documents. Il été actualisé dans plusieurs de ses pages pour tenir compte des nouveaux projets et outils de diffusion (vidéos, documents actualisés etc).

Nous avons donné quelques interviews : radio (vivacité) et TV (Bx1, Canal zoom et Canal C) sur les habitats inclusifs de la Fondation Portray et la 'carte blanche vaccination'. Ce sont des façons de se faire connaître d'un public extérieur et de diffuser nos réalisations et revendications.



Nous avons réalisé deux vidéos sur les habitats inclusifs : la Bienvenue et Génot. Elles sont des outils intéressants, non seulement pour les habitants eux-mêmes mais aussi pour les accompagnants, les parents, les personnes intéressées par ces habitats. Nous y reviendrons plus loin.

Lors du colloque de décembre, nous avons diffusé deux de ces vidéos : l'une de la Bienvenue, vue par les habitants et l'autre de la présidente du CPAS de Chaumont-Gistoux au sujet de l'implication d'un partenaire public dans le développement des habitats inclusifs.

Diverses vidéos ont été publiées sur une nouvelle chaine youtube, avec lien sur le site internet.



Le compte Facebook a été alimenté 67 fois en 2020,

- par des partages d'informations sur nos activités (Étincelles, chantiers des habitats inclusifs, carte blanche, articles, demandes de cartes à envoyer pendant le confinement, distribution de masques pendant le 1^{er} confinement ...),
- des présentations d'articles ou interviews que nous avons accordées,
- sur le colloque des 4 et 11 décembre,
- les difficultés liées au confinement pour les personnes en situation de handicap et leurs familles
- et sur des initiatives dans notre réseau....

La Fondation Portray dispose depuis quelques années de documents de présentation/ information, bien utiles. Ces documents sont régulièrement actualisés.

- La brochure de présentation de la Fondation Portray (éditée en 2018)
- Les règles générales de fonctionnement des Fonds Nominatifs

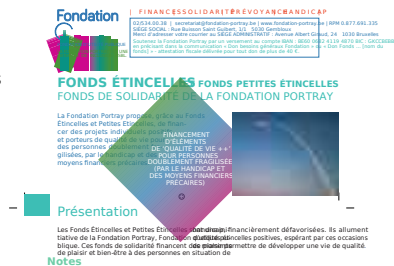
-Le flyer de présentation des activités de la Fondation Portray, actualisé en 2020



-Le rapport d'activités 2019, rédigé début 2020 a été diffusé dans sa version complète ainsi que dans sa version 'condensée', plus accessible et lisible



-la présentation du Fonds Etincelles, ainsi que les formulaires divers (pour introduire la demande, pour accepter les conditions de soutien etc) ont également été actualisés



Ainsi que le document de présentation des Fonds de Solidarité



-Les présentations des habitats inclusifs solidaires en général et de nos habitats : 'La Bienvenue' à Court Saint Etienne, 'Génot' à Bruxelles, 'Perron' à Chaumont-Gistoux sont également actualisés et diffusés.



-Brochure 'le jour où je n'y serai plus'

La brochure 'le Jour où <Moi aidant proche d'une personne fragilisée>, je n'y serai plus' a été imprimée fin 2017 et distribuée depuis ce moment-là. Il s'agit d'un document permettant aux familles de se pencher sur les questions d'« après parents », de façon autonome, c'est-à-dire sans avoir besoin d'un professionnel pour se lancer dans la réflexion. Cette brochure est remise régulièrement, cependant, cette année, vu la réduction des rencontres 'en présentiel' elle a été beaucoup moins utilisée. Diverses associations ou professionnels utilisent la brochure pour avoir une base pour entamer cette discussion avec les familles qu'ils rencontrent. Cette brochure est composée de deux parties :

- l'une destinée à l'aidant proche, pour l'inviter à préparer son avenir, le jour où il ne sera plus en état d'exprimer ses souhaits
- et l'autre, concernant la personne fragilisée, pour y indiquer les souhaits de la personne et de son entourage pour son avenir, le jour où cet entourage ne sera plus présent.



Chapitre 2 : Informations et conseils

Les informations et les conseils donnés par la Fondation Portray portent sur « l'après-parent » dans ses aspects juridiques et financiers. Un relevé des sujets abordés est repris ci-après (2.4)

Ils sont donnés soit par téléphone, mail ou rencontres individuelles ou collectives.

Nous reprenons ci-après plus en détail :

- le public rencontré (2.1)
- les articles et documents d'informations rédigés cette année (2.2)
- les présentations de groupe -webinaires-colloques (2.3)

Un bref récapitulatif des formations et suivis de TFE en 2020 est repris (2.5) avant de clôturer ce deuxième chapitre par une conclusion et des perspectives. (2.6)

2.1 Public rencontré

Différentes rencontres ont été organisées en 2020 pour des familles ou des professionnels, au siège social, au siège administratif de Bruxelles, au domicile des consultants, dans les associations ou chez les professionnels.

Ces rencontres dont le nombre est généralement assez important (plus de 300 personnes/associations en 2019) et croissant d'année en année, fut nettement plus réduit cette année du fait de la situation sanitaire et des mesures de confinement et du télétravail.

On dénombre 110 rencontres en 2020 (outre les associations rencontrées dans le cadre des colloques et des distributions de masques) avec :

- des institutions du monde du handicap et/ou des associations : 46 (outre les associations présentes lors des journées de colloques et les associations rencontrées lors des distributions de masques - non comptabilisées ici)
- des banques ou établissements financiers ou patrimoniaux, avocats ou notaires : 11
- des administrations ou services publics : 15
- des familles : 38.

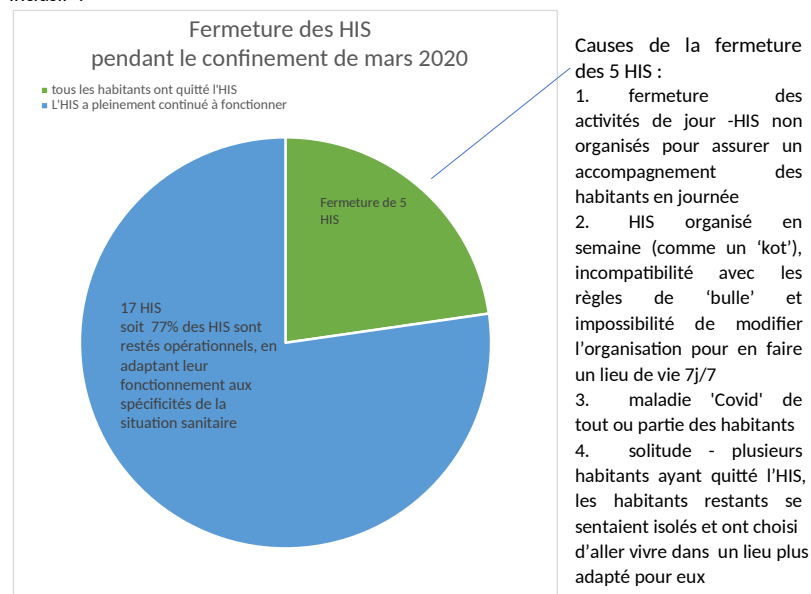
2.2 Articles et documents d'informations rédigés en 2020 :

1. Au cours du confinement du printemps, nous avons mis en place et participé à l'élaboration d'une enquête à destination des habitats inclusifs pour identifier les forces et les faiblesses de ce type d'habitats en temps de crise.

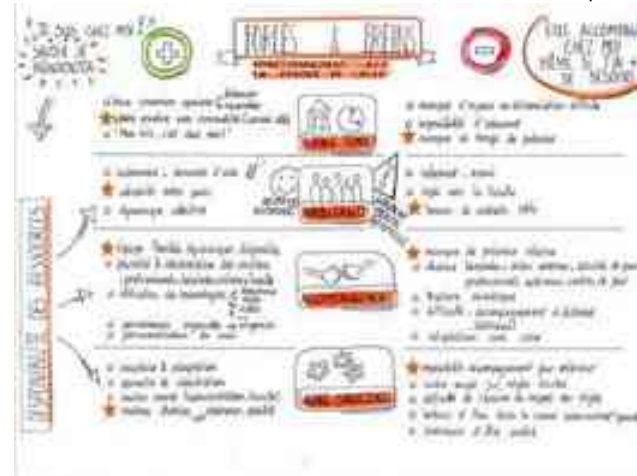
Après rédaction du questionnaire et identification des habitats à interroger, il a fallu récolter les réponses auprès de ces habitats.

22 HIS (habitats inclusifs solidaires) ont répondu au questionnaire. Les questionnaires ont été envoyés aux HIS, ils étaient invités à préparer l'interview, ensuite, on repassait en revue l'ensemble des questions avec le répondant (+/- 1 h par HIS). (1/4 des questionnaires ont été collectés par la Fondation Portray, d'autres membres du groupe de travail 'Habitat inclusif' ont interrogé d'autres HIS). Il a fallu ensuite noter l'ensemble des réponses, rassembler toutes les réponses des différents HIS et les analyser.

Voici un bref résumé de cette analyse, qui a été menée au sein du groupe de travail 'Habitat inclusif' :



Identification des forces et des freins au fonctionnement des HIS en période de crise



Résumé fait par Hélène Giaux, membre du groupe de travail et présenté lors du colloque du 11/12/20

2. Marie-Luce Verbiest a rédigé un article LinkedIn le 5 juin 2020 sur le confinement dans les habitats inclusifs, cet article a été relayé sur diverses plateformes liées au handicap ou aux habitats inclusifs et repris dans la revue du Vivier -édition hiver.

Le but de cet article était de faire le point sur la situation des personnes en situation de handicap vivant de ce type d'habitat et de montrer en cas de grave difficulté, la pertinence du 'chez soi' par rapport à l'institutionnel, la capacité d'adaptabilité des petites structures et de mettre le focus sur ces habitats peu connus. (article complet en annexe 1)



3. article paru dans le journal Vers l'Avenir sur la création de l'habitat inclusif 'Perron' à Chaumont-Gistoux - 16 octobre 2020. Cet article fait suite à la pose de la première pierre de cet habitat.



4. Carte blanche du 11 décembre 2020 pour l'accès à la vaccination pour les personnes en situation de handicap - à égalité de traitement avec les personnes fréquentant d'autres services collectifs. Cette carte blanche, signée en collaboration avec Inclusion asbl, a été relayée par divers médias, reprise dans le guide social le 14 décembre 2020 ainsi que divers médias et les associations du secteur du handicap et interview -cfr ci-dessus celui de Canal Zoom (au point 7). C'est cette carte blanche qui amènera à diverses interviews en janvier 2021, notamment une interview en direct dans le dossier de la rédaction à Matin Première RTBF radio la Une.



Nous sommes heureux d'avoir été entendus dans notre revendication, même si la pratique n'a pas toujours été à la hauteur des annonces.

Les ministres Maron (Bruxelles) et Morreale (Wallonie) ont répondu par courriers des 17 et 23 décembre 2020 qu'à Bruxelles et en Wallonie, **les personnes en situation de handicap, fréquentant des collectivités seront incluses dans la phase 1 de la vaccination.**

(la carte blanche est reprise en annexe 2 ci-après)

2.3. Présentations de groupes - colloques

Les années 'habituelles', principalement au printemps, été et automne, nous sommes régulièrement invités à présenter la Fondation Portray ou certains axes de notre travail (l'après-parents, les successions, la protection judiciaire, les habitats inclusifs ...) au sein de groupes de professionnels et/ou de familles. Cette année, ces activités se sont annulées au fur et à mesure, pour se reprogrammer et finalement s'annuler.

Certaines réunions ont malgré tout pu se tenir en petits comités au courant de l'été ou par vidéo-conférence.

Le 12 juin 2020, nous avons participé comme membre du groupe de travail 'Handicap et Santé mentale' au webinaire organisé par Habitat et Participation : les habitats inclusifs une utopie ? Voici quelques slides de notre présentation.



Nous avons co-organisé et sommes intervenus au colloque en vidéo-conférence 'zoom' les 4 et 11 décembre 2020 sur l'Habitat Inclusif Solidaire.

Ce colloque, prévu depuis plus d'un an, faisait suite à celui organisé le 12 novembre 2019 à Bruxelles.

Jusqu'à la dernière minute, nous avons espéré le programmer partiellement en présentiel au Parlement de Wallonie. Ce ne fut pas possible, mais nous avons maintenu cette organisation qui a rassemblé en vidéo-conférence 125 personnes le 4 décembre et 175 le 11 décembre. Une vraie réussite donc pour ces 2 journées, introduites par Mr Marcourt et Mme Morreale.



Un HIS - Habitat Inclusif Solidaire

- ordinaire que les habitants s'approprient
- Accueillant un nombre limité de personnes
- Assurant aux personnes un soutien adapté tenant compte de leurs capacités et de leurs projets particuliers
- Favorisant le développement d'un réseau de soutien volontaire pour chaque habitant
- Solutionnant les problèmes éventuels par l'appel à des ressources professionnelles extérieures et non par l'exclusion
- Favorisant un maximum d'activités valorisantes et inclusives

De nombreuses réunions (principalement en visio conférence) ont été nécessaires pour la coordination, la préparation du programme et l'organisation pratique du colloque, qui fut une belle réussite.

Le colloque s'est déroulé par zoom, partiellement en grand groupe, partiellement en groupes réduits pour permettre des échanges.

Les participants étaient des familles, des parlementaires, des associations et des porteurs de projets de logements inclusifs, dont la Fondation Portray. En tant qu'organisateur, nous avons apporté notre expertise et notre réseau. Un de nos administrateurs, Président d'Inclusion (Jean-Marie Elsen) a expliqué le rôle moteur des familles dans la création de ce type d'habitat.



Nous avons présenté des vidéos de deux de nos projets : le projet la Bienvenue a été présenté via une vidéo orientée 'habitants' et celui de Chaumont-Gistoux avec une vidéo interview de la présidente du CPAS, Natacha Verstraeten, expliquant la pertinence d'un tel projet pour un CPAS.



Nous avons également porté les points d'attention à destination du monde politique. Ces points d'attention/recommandations sont : (le détail de ces recommandations est repris en annexe - annexe 3)



Ces journées ont été une très belle réussite, nous ont donné à nous et aux projets inclusifs que nous portons, une nouvelle visibilité et nous ont permis de créer des liens privilégiés avec les autres organisateurs et les intervenants.

2.4. Thématiques abordées

Les Renseignements et informations donnés en 2020, principalement aux familles, portent sur les thématiques suivantes :

- Loi sur l'administration de la personne et des biens
- planification successorale
- Rôle des fratries dans l'après - parents
- Aspects juridiques divers : comme les baux, propriété immobilière pour une personne en situation de handicap, impact sur allocations
- Fondations privées - fondations d'utilité publique
- Les Habitats Inclusifs Solidaires
- Et en cette année sanitaire spécifique : des questions sur l'accès aux soins, l'accès à la vaccination, l'impact financier de l'absence physique sur la facturation des services de jour et d'hébergement

2.5. Formations et suivi de TFE

° Pour donner des conseils et des informations, il faut, de notre côté, rester formés et informés.

Cette formation est d'autant plus importante lorsque l'équipe s'agrandit.

Voici les différentes formations suivies en 2020 (alors que de diverses formations où nous étions inscrits ont été annulées) :

1. Formations sur le handicap : 'Le facile à lire et à comprendre FALC' formation donnée par Inclusion asbl le 21 février 2020.

2. Formations sur les nouveautés législatives :

- Outils pratiques autour des successions - le 17 décembre 2020 réunion testament.be
- Actualités légales, financières et comptables sur les fondations - participation au groupe de travail Droit comptabilité et Finances de la fédération des Fondations Philanthropiques : réunions du 9 mars et du 22 octobre 2020.
- Participation au groupe de travail 'Handicap' de la fédération des Fondations Philanthropiques : réunion du 18 novembre

3. HIS

- Matinées d'échanges sur le logement inclusif solidaire outre le colloque des 4 et 11 décembre: cfr ci-dessus.

- Réunions du groupe de travail 'Habitat inclusif solidaire' notamment en préparation des colloques : 23 janvier, 11 et 18 février, 6 mars, 27 avril, 8 mai, 4 juin, 2 et 27 juillet, 7 septembre, 1 et 27 octobre, 16 novembre, 4, 8, 11 décembre 2020.

° Nous avons suivi quelques étudiants qui faisaient leur travail de fin d'étude sur des questions en rapport avec notre Fondation. La visibilité croissante de la Fondation Portray les a mis en contact avec nous et ce furent des moments d'échanges et d'enrichissement de leurs réflexions et, pour nous, de nous ouvrir à un public peu en contact habituellement avec le secteur du handicap. Ces échanges ont eu lieu par mails, contacts téléphoniques, rencontres et échanges visio.

- Travail de fin d'étude en architecture d'intérieur ESA-Saint-Luc Bruxelles. L'habitat solidaire comme solution alternative à Bruxelles pour les personnes en situation de handicap mental. par Astrid Jamiolkowska (Marie-Luce Verbist a été relecteur externe)

- Travail de fin d'étude en master notariat UCLouvain Parents d'un enfant en situation de handicap : comment s'assurer qu'il bénéficiera d'un logement adapté Proposition pratique – Jill Timmermans.
 - Travail de fin d'Etudes master spécialisé en management des entreprises sociales et durables HEC Liège sur la récolte de fonds des associations belges et l'analyse des facteurs pouvant l'influencer - Audrey N'sa
 - Travail de fin d'études Sciences Po Paris, spécialisation sur les questions d'Economie Sociale et Solidaire. - Etude d'opportunité pour la réalisation d'un projet d'habitat inclusif, Nicolas Netto Souza
 - Travail de fin d'étude master management et commerce projet entrepreneurial Cart - plateforme intermédiaire entre l'e-commerce belge et les asbl Pierre Barety, Thomas Muller et Jeff Antune
- L'intérêt pour nous fut de leur donner un lien avec le monde du handicap et des outils pour la rédaction de leur travail.

2.6. Évaluation et perspectives

Le conseil et les informations gratuits et spécialisés sont une spécificité de notre fondation, avec les doubles connaissances juridico-financières et du monde du handicap. Cette casquette multiple est peu répandue dans le secteur du handicap et très utile, autant pour les familles que pour les professionnels et étudiants qui se lancent dans la vie professionnelle. 2020 par la distanciation qu'elle a impliquée, nous a chamboulé dans nos habitudes et a modifié nos modes de fonctionnement :

- en nous poussant à nous réinventer (plus de contact par mail, par courrier, par téléphone) ;
- en invitant la vidéo-conférence où on ne l'avait jamais introduite (réunion avec des familles, réunions de groupe de travail, colloques ..).

La participation d'un grand nombre de participants aux 2 matinées de colloque sur les habitats inclusifs a montré le besoin d'informations.

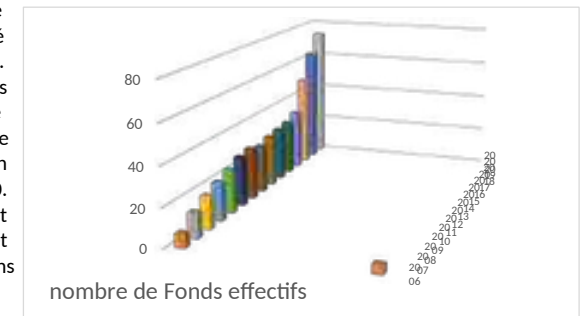
Le colloque 'en visio' sur les Habitats Inclusifs Solidaires a été un moment phare de l'année 2020 et a amené entre 120 et 175 personnes à chacune des matinées. L'étude sur l'impact du confinement dans les habitats inclusifs suivi d'un point de vue 'le confinement chez soi en HIS' nous ont permis d'ouvrir les champs de réflexion. Des réunions, souvent en visio, de rencontre et d'informations, une carte blanche cosignée avec Inclusion asbl et la participation à des travaux de fin d'étude ont permis de rencontrer un large public avec lesquels les réseaux sociaux et médias habituels nous ont mis en contact. Cette année, particulière et très difficile à vivre pour notre public souvent appelé 'confiné perpétuel' nous a permis d'être plus disponible, les déplacements supprimés laissant du temps pour se réinventer dans d'autres actions, pour entamer des réflexions de fond et former le personnel nouvellement engagé.

Chapitre 3 : Les Fonds Nominatifs

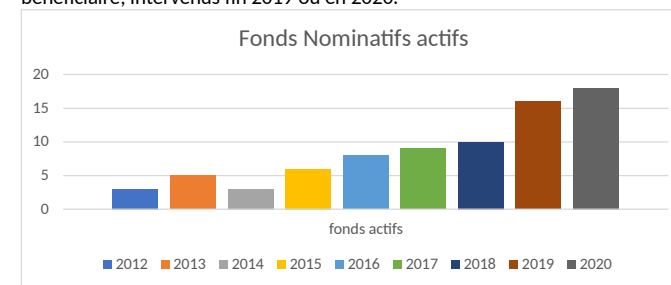
3.1 Quelques chiffres : 100 Fonds – 73 Fonds Effectifs – 18 Fonds actifs.

Les Fonds Nominatifs de la Fondation Portray sont au nombre d'une centaine si l'on tient compte des testaments prévus ou des engagements à alimenter les Fonds. Parmi ces fonds, 73 fonds sont effectifs (c'est-à-dire alimentés et/ou dont les avoirs seront complétés au décès des fondateurs) et les fondateurs ont signé une convention relative aux droits et devoirs respectifs (convention de création de Fonds) : nous appelons ces fonds '**Fonds Effectifs**'. Ces 73 fonds effectifs bénéficient de la totalité des services. Il y a eu 9 nouveaux fonds en 2020.

La progression du nombre de fonds est constante, malgré l'année particulière écoulée. La crainte sanitaire et les incitants fiscaux ont motivé certaines familles à franchir le pas de la création d'un nouveau fonds en 2020. D'autres familles se sont renseignées davantage et pensent créer un fonds dans les prochaines années.



Parmi les 73 Fonds Effectifs, 18 sont des '**fonds actifs**', c'est-à-dire ceux dont les avoirs du Fonds sont utilisés actuellement et régulièrement pour financer des éléments de qualité de vie du bénéficiaire. Un fonds actif en 2019 ne l'a plus été en 2020 car la famille ne l'a plus souhaité, en vertu de la situation sanitaire spécifique et souhaitant conserver au maximum le capital mis à disposition pour son avenir. Trois fonds déjà constitués sont devenus actifs suite au décès de parents du bénéficiaire, intervenus fin 2019 ou en 2020.



3.2 Réunions annuelles des Fonds Effectifs

Habituellement, nous rencontrons les familles plusieurs fois par an pour chaque Fonds Effectif, généralement au domicile des fondateurs ou au lieu de vie du bénéficiaire.

Ces réunions n'ont pas pu s'organiser, ou très peu, par crainte, par interdiction et par précaution.

Pour les personnes résidant en lieu institutionnel, les mesures imposées par les autorités publiques ou par l'institution ont rendu très difficile la tenue de ces réunions.

Sur les 18 Fonds Actifs, neuf ont pu tenir une ou plusieurs réunions du comité de suivi. Quand elles se sont tenues, ce fut parfois possible dans les institutions (dans les jardins, dans des locaux assez grands), parfois aux domiciles des familles ou dans nos locaux.

Pour les autres fonds, nous avons organisé d'autres moyens pour garder le contact.

La première action s'est déroulée lors du confinement de printemps.

Nous avons reçu des centaines de cartes de notre réseau et de magasins que nous avons sollicités. Nous avons ainsi reçu du magasin Carrefour d'Auderghem des cartes musicales que nous avons prioritairement envoyées aux personnes plus lourdement handicapées et sensibles à la musique. BPost nous a offert des timbres pour envoyer tous ces courriers.

Nous avons envoyé des centaines de courriers, -aux institutions dans lesquelles résident les bénéficiaires que nous suivons, pour les soutenir et les remercier de leur investissement.

-aux familles qui se sont retrouvées fortement isolées et dépourvues
-aux bénéficiaires qui ont ainsi pu recevoir un courrier personnalisé.

Plus tard dans l'année, nous avons recontacté ces familles par mail et par téléphone pour garder le contact et avoir des nouvelles sur leur quotidien et le vécu de cette période difficile et anxiogène.

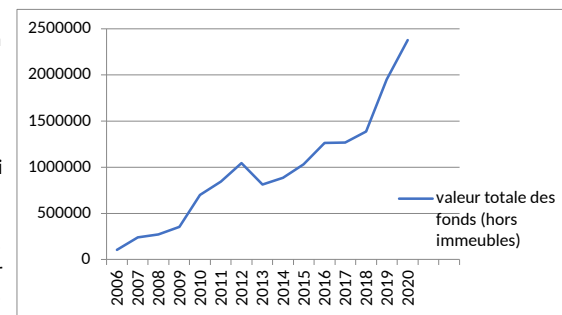


3.3 Montants sur les Fonds Nominatifs

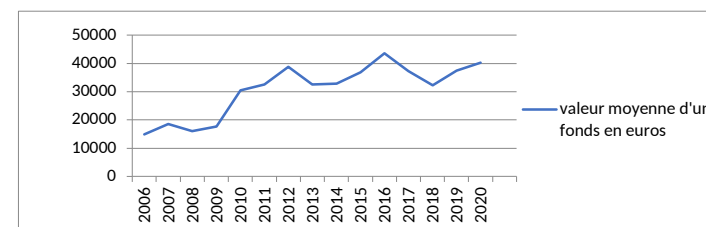
Les avoirs sur les Fonds Nominatifs sont apportés par les Fondateurs (et leur réseau) au moment de la création du Fonds, à l'occasion d'un événement particulier familial, à l'occasion d'une réflexion globale de leur succession ou au moment de la succession du Fondateur (ou d'un des Fondateurs).

Les mesures fiscales d'incitation au don ont amené certaines familles à alimenter ou à créer un nouveau fonds.

La valeur totale des fonds nominatifs a continué à augmenter alors même que plus de fonds sont actifs. Cela signifie que de plus en plus de familles nous font confiance et que, même si certains fonds sont déjà utilisés et donc diminuent de valeur, d'autres continuent à être créés pour assurer l'avenir d'autres personnes fragilisées.



Le montant moyen présent sur un Fonds Nominatif était fin 2020 de 40.299 euros.



Une dizaine de nouveaux fonds sont créés chaque année dont certains ne sont alimentés que du montant de base demandé soit 1.000 euros.

Presque tous les fonds non actifs ont continué à être alimentés.

C'est cette multiplication des fonds avec des mises de départ faibles qui dilue les montants sur les Fonds, avec une moyenne assez stable autour des 40.000 euros par fonds. Cette moyenne stable n'indique pas de stagnation de l'activité comme le graphique précédent nous le montre bien. Le montant global sur les Fonds a continué d'augmenter et de nouveaux fonds deviennent actifs d'année après année.

3.4 Utilisations des Fonds Nominatifs actifs en 2020

Les Fonds actifs sont donc ceux dont les avoirs financiers sont utilisés pour soutenir ou augmenter la qualité de vie du bénéficiaire.

Nous avons repris les éléments de 'qualité de vie' financés via ces fonds sous 5 grandes catégories dans le schéma qui suit :

1. Vacances-loisirs--sorties,
2. Bien-être,
3. Logement individuel - autonomie,
4. Difficulté financière empêchant de financer les besoins primaires via les avoirs propres et
5. Soutien au collectif dans lequel le bénéficiaire vit.

1. vacances – loisirs – sorties. Les utilisations des Fonds Nominatifs concernent, les années ordinaires, pour plus de trois/quarts ce type de frais. Cette année, seuls 14% de ces dépenses ont concerné des frais de cette catégorie, dans lesquels on retrouve :

- les séjours de vacances,
- des sorties au restaurant, des journées récréatives dans des parcs naturels ou récréatifs, des entrées aux musées ou expositions, cirque, spectacle, ...
- les frais de déplacement jusqu'à cette activité,
- des abonnements à des revues, des achats 'plaisirs', souvenirs,
- les indemnités et rémunérations des accompagnateurs quand il y a lieu.

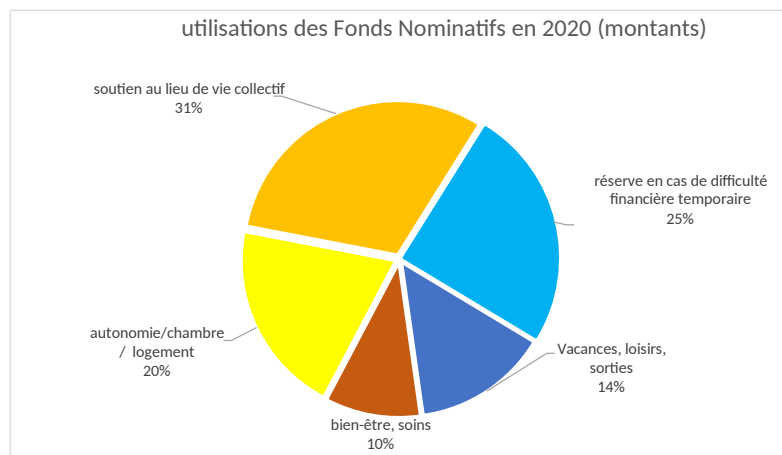
Vu la situation sanitaire, les vacances, ont été annulées dans la grande majorité des situations, les sorties ont été compliquées à organiser ou impossibles, les parcs étaient fermés, les mesures d'accès aux musées, cinémas et aux activités en général très contraignantes, ainsi que les limitations de déplacement et/ou de sortie des lieux institutionnels.

On a veillé dans la mesure des possibilités à se réinventer, à proposer des visites au domicile, ce qui limitait bien sur les frais (puisque'il n'y avait plus de dépenses) et les seuls frais se sont alors limités aux indemnités de volontariat ou rémunération de l'accompagnateur.

Cette partie du travail ne se reflète donc pas dans les montants dépensés tels que repris dans le tableau mais fut fondamentale pour les bénéficiaires.

2. Bien-être La seconde catégorie concerne 10% des utilisations. Ce pourcentage est assez stable d'année en année, alors même que les activités de contact n'ont généralement pas été possibles. Les séances individuelles psychologique ont par contre augmenté. Il s'agit de frais pour :

- des massages,
- des séances d'art-thérapie,
- des séances de soutien individuel par un thérapeute spécialisé,
- des frais d'hippothérapie.



Graphique présentant des utilisations des Fonds Nominatifs en 2020 en répartissant les dépenses par catégories : vacances-loisirs-sorties, bien-être -soins, autonomie - chambre - logement individuel, soutien au lieu de vie collectif, réserve financière

3. Logement – autonomie. Les utilisations concernant cette catégorie de dépenses ont très fortement augmenté cette année, en effet le lieu de vie est devenu pendant le confinement un lieu de repli et son aménagement a été très important (20% des montants utilisés) (rénovation et décoration de chambre, achat de meubles,...). Ces frais sont repris sous la catégorie 'autonomie, chambre, logement'.

4. Un quart des utilisations de cette année a concerné des difficultés financières temporaires ou de longue durée : le versement des allocations avait été suspendu ou était insuffisant pour payer les frais de base, dans d'autres cas ce fut suite à une succession ou un blocage de comptes que les factures ne pouvaient pas être payées à temps. Le fonds nominatif a servi de tampon pour faire face aux dépenses. Les formalités, greffes, administrations ont été parfois plus lentes cette année et l'utilisation du Fonds comme 'bouée de secours' est un atout complémentaire des fonds nominatifs.

5. Trente pour cent des dépenses ont concerné des soutiens aux lieux de vie collectif des bénéficiaires. Ces aménagements ou activités ont, d'une certaine manière, compensé les activités et loisirs individuels que les personnes n'ont pas pu avoir au cours de cette année. Il a donc été décidé de financer des aménagements ou activités qui concernaient alors le bénéficiaire et ses co-résidents.

Ces fonds ont ainsi financé en 2020 :

- des équipements au lieu de vie
- des frais d'aménagement d'espaces collectifs que fréquentent les bénéficiaires
- et des cadeaux/plaisirs pour l'ensemble des résidents ou du personnel des institutions fréquentées

Les Fonds Nominatifs financeront en outre, au moment de leur clôture (après le décès du bénéficiaire du Fonds), des projets de solidarité pour personnes en situation de handicap : soit développés par la Fondation Portray soit développés par d'autres, généralement dans les lieux fréquentés par le bénéficiaire décédé.

Cette vocation solidaire est une caractéristique des Fonds Nominatifs de la Fondation Portray. Elle est plus ou moins présente selon les Fonds. Une partie des familles recherchent les Fonds Nominatifs, notamment pour cet aspect. En effet, souvent les familles soutiennent de leur vivant les lieux institutionnels fréquentés par leurs enfants. Ce soutien est très souvent interrompu après leur décès parce que le bénéficiaire lui-même n'a souvent pas l'initiative de proposer ce soutien financier et généralement il n'a pas la capacité juridique de l'effectuer. La pertinence d'un Fonds Nominatif est bien celle du soutien à la personne.

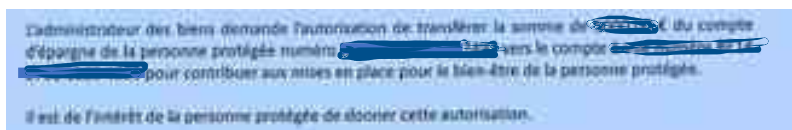
Le montant moyen dépensé par fonds en 2020 était de 4.730 euros pour toute l'année, avec de grosses disparités car pour certains fonds les montants avoisinaient les 30 000 euros et d'autres étaient autour de 500 euros. C'est aussi une des spécificités des Fonds Nominatifs de s'adapter au niveau des modes de fonctionnement, des montants et des affectations à la personne et à ses capacités et besoins.

3.5 Reconnaissance officielle par les administrateurs et juges de paix.

En 2020, un juge de paix, sur proposition d'un administrateur d'un bénéficiaire, a autorisé des apports aux Fonds Nominatifs, comme ce fut déjà le cas précédemment.

Cette autorisation est une reconnaissance officielle de la pertinence d'un fonds nominatif, tant de la part des administrateurs qui proposent l'acte au juge de paix, que de la part du juge de paix qui accorde l'autorisation.

Le juge de paix a autorisé un transfert du compte épargne de la personne protégée vers le Fonds Nominatif de cette personne à la Fondation en insistant sur le fait que ce transfert était de son intérêt !



C'est une reconnaissance claire et officielle de notre travail et de l'utilité pour le bénéficiaire de l'existence d'un Fonds Nominatif.

3.6 Conclusions et perspectives

Les Fonds Nominatifs sont l'occasion de rencontres individuelles avec notre public et de soutien inestimable à la qualité de vie des bénéficiaires.

L'aspect financier n'est pas le but, l'objectif est le soutien à la qualité de vie. Une des familles a cette année, expliqué l'action des fonds nominatifs comme suit : 'Le fonds Nominatif suscite et finance le non-essentiel essentiel'. Cette phrase résume à merveille l'activité de la Fondation Portray. La recherche active de 'qualité de vie' est essentielle et se concrétise dans les petits moments et plaisirs de la vie. Le but des Fonds Nominatifs est de les susciter et de les financer.

L'aspect financier en est un des volets mais seul, il ne peut rien.

Les finances vont nous donner des opportunités pour rentrer en contact avec le bénéficiaire et son réseau et ainsi créer des activités, sorties, éléments de vie positifs.

En 2020, le défi fut de susciter et de financer malgré les difficultés d'accès aux familles et aux institutions et les difficultés de sorties et d'activités. Les fonds se sont donc réorientés vers d'autres activités, notamment grâce aux volontaires et aux travailleurs associatifs, quand ils ont pu avoir accès aux bénéficiaires, et également par le soutien d'autres activités (notamment le soutien individuel psychologique) et par des soutiens collectifs quand les personnes n'avaient plus accès à des sorties individuelles et à l'aménagement de chambres qui étaient pendant cette année un lieu de repli, qui ainsi a pu s'embellir.

Notre travail complète celui des autres acteurs autour du bénéficiaire :

-nous apportons aux professionnels de l'accompagnement des moyens financiers pour mettre en place une vie de qualité avec plus de pertinence.

-nous apportons aux administrateurs de biens la connaissance d'un réseau qui n'est pas le leur et la recherche de qualité de vie bien nécessaire pour utiliser les avoirs,
-nous apportons aux familles un soutien dans leur réflexion et un tiers bienveillant,
-nous apportons aux bénéficiaires un interlocuteur 'qualité de vie' capable d'activer ses différents réseaux et des accompagnants trouvés grâce à notre réseau.
Les fonds actifs permettent de créer à l'infini.

Le but est de construire, avec et pour le bénéficiaire et son réseau, des initiatives nouvelles, positives et créatrices de qualité de vie.

Chapitre 4 : Fonds Projets

La Fondation Portray s'inscrit également dans le soutien/développement de Projets collectifs porteurs de qualité de vie pour les personnes en situation de handicap.

L'aspect solidarité est prédominant dans ces actions.

La Fondation Portray développe des projets propres et soutient des projets extérieurs.

4.1 La Bienvenue :

La Bienvenue est une grande maison, située à Court-Saint-Etienne, rénovée et transformée en 7 entités de logement réservées à des personnes présentant une déficience intellectuelle légère à modérée, vivant en autonomie. Depuis plus de 6 ans maintenant, 8 personnes vivent dans ces studios/appartements avec de très grands espaces communautaires.

La coordination et la gestion quotidienne de la maison et de ses imprévus, joies et difficultés, projets ... et le soutien à l'autonomie des habitants- bien mobilisée en 2020- sont confiés à l'asbl 'Coup de Pouce à l'Avenir', dans un esprit de collaboration.

Un habitant ayant emménagé en 2019 a changé de projet pour vivre dans un appartement individuel appartenant à sa famille et un autre habitant a souhaité vivre un autre projet, deux nouveaux habitants ont emménagé assez rapidement et malgré le confinement. Les habitants ayant quitté leur logement ont continué à être accompagnés par le service 'Coup de Pouce' pour trouver un nouveau lieu de vie plus adapté. La Fondation Portray s'inscrit dans ce cadre comme 'propriétaire bienveillant'.

Les habitants sont locataires.

Les loyers sont raisonnables et avaient d'ailleurs été réduits en 2018 pour permettre une meilleure accessibilité financière. Ils sont actuellement de 449,12 euros/mois outre les charges. Les charges incluent le chauffage, l'eau, l'électricité, internet, téléphone, TV et l'accompagnement par Coup de Pouce. Elles s'élèvent à 160 euros/mois.

Un document de présentation du projet explique le projet de la Bienvenue.

L'asbl 'Coup de Pouce à l'Avenir' accompagne chacun des habitants dans un esprit d'autonomie maximale de chacun. Les activités communes ont été fortement réduites du fait des mesures sanitaires mais 'Coup de Pouce' s'est réinventé pour proposer un accompagnement plus individualisé, des moments de rencontre zoom aux habitants, ainsi que des défis qui servaient de prétextes à des partages.

Les habitants ont, pour la plupart, vu leurs activités en journée suspendues et il a fallu réinventer le lieu de vie, comme étant un lieu de vie à temps plein. Le fait d'avoir des espaces individuels et des espaces collectifs et d'avoir un service d'accompagnement attentif à leurs besoins et envies a été un vrai soutien pour les habitants.



Un habitant a vécu le 1^{er} confinement chez un de ses proches et un autre, ayant souffert du covid, est resté en famille où il avait été vivre sa maladie. Tous les autres ont pu vivre 'chez eux' à la Bienvenue. Le deuxième confinement n'a entraîné aucun départ ou déménagement.

Ce rapport nous permet de nous arrêter sur 2 moments marquants de l'année :

1. l'évaluation Smile par les habitants de leur satisfaction de leur habitat.

Après plus de 5 ans d'existence de la maison 'la Bienvenue', nous avons décidé de proposer aux habitants d'évaluer eux-mêmes leur satisfaction de leur logement, avec un outil d'analyse adapté et mis au point par le RAQ asbl: le Smile 2.0

« Es-tu content de ton logement à la Bienvenue ? », tel était le but de la réflexion et analyse. Notre objectif était de réfléchir, grâce à l'expertise des habitants, à améliorer le logement et à voir comment répliquer ce type d'habitat (à la veille de la création d'un deuxième logement). Pour disposer d'un outil performant pour cette évaluation par les habitants, nous avons utilisé le Smile 2.0.

Les livrets Smile (et sa version informatisée Smile 2.0) ont été élaborés par l'asbl RAQ en collaboration avec Inclusion asbl et Cap 48. Ces questionnaires ont été conçus pour et avec les personnes présentant un handicap intellectuel. Ils permettent aux personnes qui les complètent de donner leur avis sur divers sujets de la vie quotidienne.

Un de ces livrets concerne le logement. C'est ce questionnaire que les habitants ont complété sur tablette digitale. Les questionnaires sont disponibles sur le site du Raq. www.leraq.be Ils sont rédigés en FALC : 'facile à lire et à comprendre'.



Le questionnaire commence par une définition de la thématique abordée (le logement) et un rappel des droits de la personne en situation de handicap en rapport avec le thème.

Il s'agit d'un questionnaire relativement complet : 102 questions orientées sur la satisfaction -ou non- du logement et mis en place pour permettre une auto-évaluation par les personnes en situation de handicap de leur qualité de vie.

Il a été proposé aux habitants qui le souhaitaient par un intervenant extérieur, de manière à apporter le plus d'objectivité possible.

A chaque question, la personne peut répondre (ou non) en sélectionnant sa réponse sur l'écran tactile. Voici les différentes réponses possibles :



La personne interrogée décide, en outre, si elle souhaite que son identité soit ou non mentionnée.

Les questionnaires ont été remplis en janvier et février 2020.

Le temps de remplissage moyen du questionnaire était de 1h30 par personne.

La satisfaction globale moyenne est plus que positive : 92% (elle tombe à 89,77%, ce qui reste extrêmement positif si on y intègre les réponses d'un ancien habitant).

Le livret Smile 2.0 sur le logement est divisé en 12 rubriques (chacune reprenant de 4 à 15 questions) dont par exemple : Le bâtiment et les équipements (1), Le mobilier et les équipements (2), le collectif et l'individuel (4 et 5) , Les aides (10) Soit un total de 102 questions.

Ci-après nous reprenons le graphique de la **satisfaction globale par les habitants des différents aspects du logement**



La satisfaction globale des habitants résultant de cette évaluation est extrêmement positive (plus de 90%) et nous conforte dans le projet de création d'habitats inclusifs du type de la Bienvenue.

Un document complet de l'analyse des réponses a été établi et remis aux habitants, au service d'accompagnement et au CA de la Fondation Portray. Ce document a été établi, en texte continu classique et en 'facile à lire' pour en donner la meilleure compréhension possible par un large public. Une version courte du document (reprenant uniquement le facile à lire) a également été proposée.

Extrait de l'analyse à titre d'exemple

logo facile à lire et à comprendre identifiant les parties du rapport rédigées en FALC

Partie du questionnaire Smile concernant les espaces collectifs

Satisfaction générale moyenne des habitants sur cette thématique : 84%

Les éléments positifs relevés par les habitants

Les éléments signalés par les habitants comme points d'attention

Les éléments négatifs soulevés et qu'il faut corriger.

Cette évaluation a été rendue possible grâce à



- un collaborateur de Inclusion asbl (Mehdi Pierart) qui a récolté avec intelligence et finesse les avis des habitants,
- Le Raq qui a édité ces livrets (en collaboration avec Inclusion asbl et Cap 48) et mis à notre disposition,
- Isabelle Farcy (une collaboratrice de notre Fondation qui a entretemps choisi une autre orientation professionnelle) qui a rassemblé, pendant le 1^{er} confinement, toutes les informations et en a fait une analyse complète avec Marie-Luce Verbist,
- Coup de Pouce qui accompagne les habitants dans une recherche constante d'autonomie et
- Claudine qui, depuis la création de la 'La Bienvenue' nous titille pour soutenir au maximum et au plus juste la parole des habitants dans le cadre du conseil des locataires.

Suite à l'utilisation de cet outil, un témoignage de Marie-Luce Verbist a été publié sur le site du RAQ, ainsi que de Mehdi Pierart, collaborateur d'Inclusion asbl qui a collecté les réponses des habitants <https://www.leraq.be/smile-2-0/temoignages/>

2. Vidéo 'la bienvenue': Fin juin, un vidéaste est venu toute une journée dans la maison de la Bienvenue, filmer et interroger les habitants dans leur studio et dans leur vie quotidienne. D'autres personnes clés ont également été filmées et interrogées : quelques parents, le président de la Fondation Portray, Etienne Oleffe, les accompagnateurs de Coup de Pouce. L'échevine du handicap de la commune de Court Saint Etienne est également venue expliquer la pertinence d'un tel projet pour sa commune. La journée fut très agréable et ensoleillée. Les habitants qui le souhaitaient ont été interrogés sur leur vie, leur envie de vivre là, ce qui leur plaît et leur parcours. Les parents ont expliqué en quoi ce projet fait partie d'un cheminement d'autonomie de leur enfant. Les accompagnateurs de Coup de Pouce ont partagé leur expérience particulière d'accompagnement dans ce type de projet. Cette vidéo a été présentée aux habitants, aux administrateurs de la Fondation Portray et une version 'orientée habitants' a été présentée au colloque de décembre 2020 sur les habitats inclusif.

Quelques extraits de la vidéo visible sur youtube :



4.2 Génot

Le projet Génot à Bruxelles (du nom de la rue dans laquelle se situe le bâtiment) est un des projets qui nous a le plus mobilisé en 2020. Les travaux de transformation de la maison avaient commencé en septembre 2019 et se sont terminés en juin 2020.

Le chantier nous a fortement occupés, avant et pendant le premier confinement, qui n'a cependant eu quasi aucun impact sur le chantier en lui-même.

La gestion des travaux a été très grandement facilitée grâce au bénévole (Mr Christian Cogneau) qui accompagne nos chantiers. Il a géré ce chantier de mains de maître par une très bonne collaboration avec l'entrepreneur (TEM) et l'architecte (Patrice Courtens du bureau Build for Life).

Chaque semaine, ce bénévole a été présent et pro-actif pour voir l'évolution de chantier, faire ses

remarques et propositions, grâce à ses compétences d'ancien entrepreneur, qui nous sont nécessaires et extrêmement utiles. Sa capacité de mener les discussions avec gentillesse et fermeté dans le respect strict de notre budget fut une magnifique aide pour notre fondation. Il nous faisait écho chaque semaine de l'évolution du chantier pour s'assurer que ses décisions correspondaient bien à nos demandes et aux besoins des futurs occupants. Nous avons choisi les matériaux de finition grâce à son aide. Les travaux se sont terminés par les peintures réalisées en collaboration avec l'asbl Renov-Insert, belle collaboration associant le monde de la réinsertion et celui du handicap.

La dernière phase des travaux fut l'implantation de panneaux solaires sur le toit plat, via un fiers investisseur (BruSol) qui rentabilise son investissement via la rétention des certificats verts et nous laisse l'accès gratuitement à l'électricité ainsi produite sur notre toit.

La maison a commencé à vivre pleinement à partir du 1^{er} juillet 2020. Pour assurer une vie la meilleure possible pour les habitants, nous avons noué depuis plusieurs mois déjà, deux collaborations qui ont trouvé à s'appliquer pleinement dès le 1^{er} juillet.

-La première collaboration avait été formalisée dans la convention signée en 2019 avec l'agence immobilière sociale AIS Baïta.



Rue Génot - façade arrière



Rue Génot - façade avant
Avant, pendant et après rénovation

Cette collaboration avec une agence immobilière sociale (AIS), acteur local spécialisé dans la gestion immobilière, permet de garantir l'accessibilité financière et nous a donné par ailleurs l'accès à des primes rénovation plus avantageuses.

La gestion de l'immeuble est depuis cette date effectuée par Baïta qui signe les baux et les garanties avec les locataires et gère les charges, l'entretien du bâtiment et les petits tracas immobiliers.

-Une autre collaboration importante est celle avec le service d'accompagnement Bataclan qui accompagne les habitants dans leur autonomie.

Ce service a subi 3 changements de direction en 3 ans. Un nouveau directeur devrait être nommé en 2021. Ces modifications ont fait un peu osciller le projet, il a fallu reprendre le dossier à chaque fois, mais tout l'équipe du Bataclan s'est investie et est réellement partie prenante du projet. Diverses réunions ont été organisées, dans les locaux du Bataclan, dans le bâtiment en chantier, dans les locaux de Baïta. Le temps de gestation du projet est très long car il nécessite de nombreux contacts, interventions dans un projet novateur. Au départ, chacun sort un peu de son champ habituel de travail, avec hésitations ou difficultés, puis, au fur et à mesure, chacun voit la pertinence du projet et s'y investit.

Courant du mois de juin, à peine les travaux étaient-ils terminés que les occupants, se réunissaient, avec les accompagnateurs du Bataclan et nous pour faire connaissance et prévoir leur emménagement.



Les habitants ont été sélectionnés par le service d'accompagnement Bataclan qui accompagne les habitants dans le développement de leur autonomie. Les 4 habitants sont tous en situation de handicap, extérieurs à notre réseau et ayant pris contact avec nous ou avec le Bataclan grâce à des canaux extérieurs. La plupart des habitats inclusifs sont créés par des familles qui les créent pour leurs proches.

C'est une des spécificité de la fondation Portray que de proposer ce type de logements pour des personnes n'ayant pas les finances ou le réseau pour le créer eux-mêmes.

Nous sommes fiers de notre particularité de solidarité et d'ouverture

Les habitants ont chacun un studio autonome, comprenant une salle de séjour, certains ont une chambre séparée.

Ils disposent chacun d'un coin cuisine dans leur studio et d'une salle de douche complètement équipée avec douche à l'italienne, lavabo et un WC. Chacun dispose également d'une cave au rez de chaussée.



cuisine d'un studio

La maison propose également des espaces communautaires pour se retrouver : un living (qui a été meublé grâce à un voisin qui partait en maison de repos), une buanderie, un garage, un WC supplémentaire, une cuisine commune et un jardin.

C'est dans cet espace communautaire que les habitants se retrouvent tous les mardis avec les accompagnateurs du Bataclan pour une petite papote ou une réunion plus structurée et une fois par mois pour un repas. Ils organisent également, sans cadre formel, des repas, soirées pizza ou soirée TV.

Ils ont dû s'adapter à leur nouvelle vie semi-communautaire et prendre petit à petit leurs marques dans ce nouveau logement qui était pour chacun d'eux une prise d'indépendance importante.



Le premier semestre de vie de la maison nous a mobilisé fortement. En soutien au service d'accompagnement, nous sommes passés de 1 à 2 fois par semaine dans la maison. Chaque fois, un élément 'prétexte' nous amenait dans la maison et alimentait une discussion avec les habitants (un meuble donné, une dispute, un problème d'internet, une rencontre avec les voisins, une rencontre avec le commissaire de quartier, une visite d'une famille, la pose des panneaux solaires, ...). Le but était de soutenir les habitants dans cette prise d'autonomie, de vérifier que tout se passait bien et le cas échéant de faire le relais de la difficulté au Bataclan. Quelques difficultés ont eu lieu notamment avec un habitant qui a très difficilement supporté les mesures gouvernementales de confinement. Cette personne a été hospitalisée à diverses reprises et ne pourra pas réintégrer le projet.

Cette difficulté nous interroge sur la sélection des habitants car il faut une très bonne autonomie pour ce type d'habitat et sur les difficultés des habitants qui peuvent être gérées si elles ne risquent pas de mettre l'habitant et ses voisins en difficulté importante. Le Bataclan a mis en place une ligne téléphonique pour les habitants, ils peuvent laisser un message et les accompagnateurs les rappellent. Ils ont également initié un WhatsApp 'Génot' (entre le Bataclan et les habitants) pour s'échanger les nouvelles et se tenir au courant.

Nous intervenons comme 'propriétaire bienveillant' à distance quand tout se passe bien et de façon un peu plus présente si les habitants ou le service d'accompagnement en ont besoin.

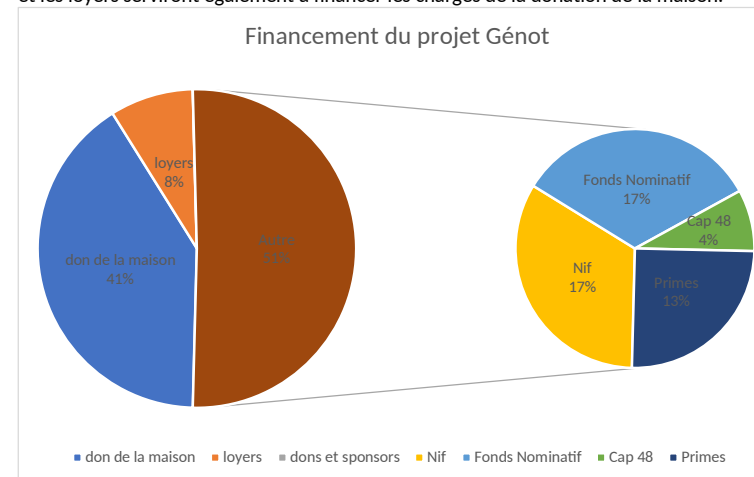
En novembre, nous avons organisé une réunion d'évaluation avec le Bataclan et Baïta pour clarifier les rôles de chacun et s'assurer du bon fonctionnement actuel. Une évaluation par les habitants sera faite courant 2021.

Fin d'année 2020, les habitants ont pris leur indépendance, bien plus que leurs familles ne l'auraient cru au départ. Ils ont pris possession des lieux, de leur studio mais aussi des espaces communautaires. Ils commencent à s'intégrer au quartier et prioritairement avec leurs voisins les plus proches. La pendaison de crémaillère n'a pas encore pu avoir lieu à cause des mesures sanitaires, mais espérons que 2021 nous permettra de l'organiser dans des conditions agréables.

Financièrement cet habitat et sa rénovation ont un coût relativement important : Le coût total des travaux s'est élevé à 355.000 euros, outre la maison qui nous a été donnée (avec des charges financières pour un Fonds Nominatif actif)

Pour financer cette rénovation, nous avons reçu diverses aides et soutiens.

- La fondation Nif a financé +/- 30% de ces travaux,
- Cap 48 : 25 000 euros,
- les primes de la Région de Bruxelles Capitale nous ont fortement aidés <prime énergie (11 730 euros) et prime rénovation (dont les montants définitifs ne sont pas encore connus)> ,
- une famille a souhaité associer un soutien à son enfant et à la création de ce projet (par une combinaison entre un soutien de solidarité et un fonds nominatif),
- le solde sera financé via les loyers 'sociaux' perçus par l' AIS Baïta pour notre compte et les loyers serviront également à financer les charges de la donation de la maison.



4.3 Perron

En 2020, le partenariat avec le CPAS et la commune de [Chaumont-Gistoux](#) a été pleinement activé dans le but d'y développer un lieu de vie pour 6 personnes présentant une déficience intellectuelle.

Ce nouveau partenariat Public/privé ouvre de nouveaux horizons pour notre fondation et pour la commune de Chaumont-Gistoux qui en est partie prenante.

Une nouvelle opportunité pour cette commune de répondre aux sollicitations de ses habitants, de créer un projet 'inclusif' et social sur son territoire, en partenariat avec une fondation spécialisée sur ces questions.

De très nombreux contacts ont eu lieu dans ce cadre pour finaliser le permis et différents éléments du chantier et de la collaboration.

Cette année, après +/- 5 ans, ce projet sort enfin de terre. Après diverses négociations avec le CPAS pendant quelques années, le démarrage réel a été fait en 2018 par le choix de l'architecte, par le biais d'un appel à projet. Le bureau ARCANNE a séduit le comité de sélection par son projet moderne et original, intégré dans son environnement. La demande de permis a été finalisée et déposée en 2019. Le permis a été délivré le 2 mars 2020 pour la construction de 6 logements inclusifs.

La ténacité de la présidente du CPAS, Natacha Verstraeten et de sa directrice générale, Ariane Bauwens ont permis de passer au-dessus des difficultés administratives rencontrées.

Le projet fédère divers services et nécessite de nombreuses collaborations qui prennent du temps pour s'établir et se concrétiser. Ces démarches se font en parallèle avec la construction.

Le confinement a débuté peu de temps après l'obtention du permis et il a fallu transmettre le cahier des charges, sélectionner l'entrepreneur, finaliser et signer le contrat d'entreprise. Ce projet présente la spécificité d'avoir une conception architecturale novatrice, très bien intégrée dans la nature environnante et avec des performances énergétiques très poussées, avec une simplification d'utilisation.

Ce projet nous prouve que création architecturale moderne et novatrice s'accorde à merveille avec habitat inclusif solidaire.

L'entrepreneur sélectionné EDK a commencé les travaux préparatoires fin de l'été pour entamer le chantier réellement en septembre.

Le bénévole Monsieur Christian Cogneau a accepté, comme dit ci-dessus et comme il l'avait fait pour la Rue Génot, de participer aux réunions de chantier pour compte de la Fondation Portray. Sa connaissance du monde de la construction et de très nombreux professionnels présents sur le chantier a facilité les liens et la compréhension des enjeux des questions qui se posaient.

Projets de construction de 6 logements inclusifs



Il est en contact chaque semaine avec nous pour nous tenir au courant des décisions et s'assurer de ce que les décisions prises soient en concordance avec nos objectifs et nos souhaits.

Le 14 octobre, la pose de la première pierre fut un moment symbolique de démarrage de chantier et de la collaboration avec les partenaires.

Le conseil de l'action sociale de Chaumont-Gistoux, la présidente du CPAS, les accompagnateurs de Coup de Pouce à l'avenir, l'entrepreneur et de nombreux sous-traitants étaient présents pour marquer leur soutien au projet.

Diverses interview et articles ont relayé ce démarrage officiel de chantier, ce qui fut l'occasion de faire connaître nos actions à un public plus large. Des informations ont également été diffusées sur le site de la commune de Chaumont-Gistoux ou dans les bulletins d'informations locaux.

Les habitants de Chaumont-Gistoux (ou les personnes en lien avec ces habitants) ont une priorité d'accès à ces logements jusqu'au 15 février 2021. Ensuite, la sélection des habitants sera ouverte de façon plus large. A nouveau, cette spécificité d'ouverture à des personnes en dehors de notre réseau et/ou n'ayant ni les finances ni les capacités de créer ce type d'habitat montre toute sa pertinence.



Une convention entre le CPAS et la Fondation Portray détermine les contours de la collaboration (sociale et financière) du CPAS dans le projet.

Le terrain a été donné à la Fondation Portray.

L'estimation financière du projet prévoit un coût de construction de 655.000 euros (htva) auquel s'ajoutent les honoraires de l'architecte et ceux des experts : 57.000 euro (htva) soit un total de +/- 860.000 euros TVAC

Le CPAS finance les travaux de construction à hauteur de +/- 30 % du coût des constructions. Le Fonds Lokumo (hébergé à la Fondation Roi Baudouin) a financé 125.000 euros et Cap 48 un montant de 60.000 euros. Il nous reste donc encore à trouver la moitié du financement du projet. Une partie de ce financement viendra des loyers 'sociaux' que les locataires payeront mais le solde doit encore provenir de donateurs, que nous espérons pouvoir sensibiliser à la cause.

Une demande a été introduite auprès de l'administration de la TVA pour bénéficier du taux de 6% de TVA vu qu'il s'agit d'un projet inclusif. La demande introduite fin de l'été est toujours en attente de réponse de la part de l'administration fiscale.

Ce défi financier nous mobilisera assurément en 2021.

4.4 Autres projets.

La Fondation Portray [soutient](#) par son expérience les personnes et familles qui réfléchissent à l'ouverture de lieu de vie ou d'activités pour personnes en situation de handicap et déficit d'autonomie dans l'organisation de leur qualité de vie. Certaines familles,

groupes de familles ou associations s'adressent à la Fondation pour être épaulés dans leurs réflexions ou leurs démarches.

Nous avons eu divers contacts avec des personnes actives dans des projets existants ou réfléchissant à un futur projet et avons été présents aux matinées de réflexion de Habitat et Participation sur l'habitat solidaire inclusif.

C'est notamment pour aider ces familles que nous avons mis sur pied la grille de réflexion à l'élaboration d'un nouveau projet d'habitat inclusif solidaire. Elle reprend sur une dizaine de thèmes des questions à se poser dans le cadre de la création d'un tel HIS (habitat inclusif solidaire) pour personnes en situation de handicap.

Nous avons régulièrement des rencontres avec ce type de familles ou associations pour réfléchir à la création d'un lieu de vie. Nous avons également visité quelques lieux potentiels d'implantation à Wavre, Marche, Genval, Gembloux et eu des contacts avec des familles ou associations qui souhaitent en créer à Bruxelles, Rixensart, Liège, Walhain, Chastre, Namur ... ou sans endroit précis

4.5 Les Fonds « Étincelles » et « Petites Étincelles »

Le Fonds Étincelles a été créé en 2018. Ce fonds de solidarité est destiné à financer des éléments de 'qualité de vie ++' pour des personnes adultes (plus de 25 ans) en situation de handicap et financièrement défavorisées (dans le même esprit que les Fonds Nominatifs mais cette fois par le biais d'un Fonds de solidarité).

Un deuxième fonds 'Fonds Petites Étincelles' a été créé, fin 2019, pour les enfants et les jeunes (moins de 25 ans) avec le même objectif.

Les soutiens financiers octroyés se situent entre 50€ et 1.000€ par demande pour le Fonds Étincelles et entre 50 € et 500€ pour le Fonds Petites Étincelles.

Un bénéficiaire ayant obtenu un soutien dans le cadre du Fonds Étincelles ne peut introduire une nouvelle demande que minimum 3 ans après l'attribution du soutien précédent.

Ce projet a reçu depuis sa création un très bon écho de nos sponsors et donateurs, ainsi que des personnes souhaitant introduire une demande de soutien, soit directement, soit par le biais de professionnels avec lesquels elles sont en contact.

Les deux conditions d'accès aux fonds liées au demandeur sont la situation de handicap (handicap intellectuel, autisme ou poly handicap) et la situation financière précaire du demandeur.

Nous essayons de réduire au maximum les formalités d'accès.



Soutenir le jaillissement de qualité de vie !

La personne qui introduit sa demande peut être soutenue par un proche ou un professionnel, par son administrateur de biens ou tout service spécialisé. C'est d'ailleurs le cas de plus de 90% des demandes.

Le projet doit concerner une activité, un élément qui aura un impact positif sur la qualité de vie du demandeur et s'intégrer dans son projet de vie sur le long terme.

Sont notamment soutenus: l'aménagement du logement (améliorer le confort, l'adéquation aux besoins ou envies ...), une activité de loisir, de bien-être ou de soins, l'achat de matériel sportif, informatique ou médical

Le comité de sélection des projets se réunit deux fois par an, au printemps et à l'automne, pour retenir les projets à financer.

Deux comités se sont donc réunis en 2020, le 3 mars et le 22 octobre. Chaque comité est composé de donateurs et d'un administrateur de la Fondation Portray. Le comité est chargé de décider, pour chaque projet soumis, si celui-ci est accepté (en fonction des critères d'admission établis par la Fondation) et le budget octroyé (notamment selon le budget disponible et le montant réellement nécessaire pour la réalisation du projet). Tous les dossiers de demandes sont anonymisés, préparés, éventuellement complétés avant chaque réunion afin que le comité dispose de toutes les informations nécessaires et puisse décider en toute impartialité. Les membres des comités doivent s'engager à respecter divers principes d'éthique, confidentialité, conflit d'intérêt, réserve etc.

Le comité de mars 2020 a soutenu 26 personnes (dont 13 jeunes) avec un budget total de 14.324,10 € et le comité d'octobre, a soutenu 27 personnes (dont 6 jeunes) avec un budget total de 14.749,08 €.

Soit un total de 53 personnes (entre 5 et 65 ans) soutenues pour un montant total de 29.073,18 EUR.

L'existence de ce projet est due entièrement au soutien de donateurs et sponsors réguliers ou ponctuels, quelques familles et la Fondation Marchal-Fleuryrnyck qui y envoie d'ailleurs un ou plusieurs représentants et le Rotary Club de Rhode Saint Genèse. Merci à eux.

Voici quelques exemples de soutiens du Fonds Étincelles et petites Étincelles en 2020 :

- C, D et W. (37, 40 et 62 ans) ont pu améliorer leur logement par l'achat de mobilier, décoration et/ou électro-ménager
- R (57 ans) peut aller se faire dorloter chez le coiffeur et l'esthéticienne pendant 1 an
- I. (7 ans) a pu bénéficier de 10 journées d'activités sportives, d'éveil et de visites à la ferme.
- C (25 ans) s'est acheté une nouvelle paire de lunettes, et L (32 ans) a pu s'acheter des appareils auditifs
- F (21 ans) a acheté un vélo pour plus de liberté et des déplacements plus autonomes
- Y, V. et P (15, 18 et 54 ans) se sont acheté un ordinateur/tablette pour leur permettre d'être plus en lien avec le monde extérieur, d'acquies de l'autonomie et de s'intéresser à leur passion : la cuisine, le sport notamment
- J. et V (19 et 34 ans) peuvent faire de l'hippothérapie pendant 1 an.
- G. (56 ans) peut sortir au cinéma pendant 2 ans.

L'effet multiplicateur d'un tel Fonds est tout à fait extraordinaire et nous a nous-même impressionnés. Il a pu être vérifié dans de nombreux projets soutenus : il permet aux personnes fragilisées et à leur réseau d'imaginer des projets 'bonheur' ou 'joie' de qualité, là où personne n'osait plus rien proposer. On a ainsi vu des projets d'activités pour des personnes qui ne sortaient plus de leur institution depuis des années, ou des sorties 'plaisir' là où les différents services entourant la personne étaient cantonnés à limiter leurs interventions. Susciter par de petits montants des projets originaux, construits, présentés à un jury indépendant permet de créer de belles idées de qualité de vie et de les rendre possibles ! C'est réellement l'étincelle qui permet à la personne et à son réseau de se réapproprier la vie et une vie de qualité !

Une année comme 2020 nous a fait apparaître, encore plus que toute autre, l'importance de la qualité de vie. Cette année de limitation d'activités extérieures a accentué la pertinence des projets liés à l'aménagement de la chambre/du logement et des achats de moyens de communication et de loisirs à domicile (tablettes, ordinateurs, jeux, TV...)

Ces Fonds n'existent que grâce aux donateurs et aux sponsors qui nous suivent dans cette idée folle.

Voici quelques messages des personnes qui ont pu bénéficier du soutien du Fonds Étincelles. Ils montrent, mieux que n'importe quelle explication, la pertinence de ce fonds.

- L'éducateur de S explique : 'J'ai vu son sourire s'illuminer lors de l'achat de son vélo et de ses équipements. S était très fier et heureux de pouvoir choisir lui-même son vélo (...) fier également de revenir au sein de l'institution, grimant notre entrée à vélo, tous les résidents présents pour l'accueillir. Il demande désormais presque tous les jours pour partir à vélo et continuer son entraînement pour les Special Olympics. Il croise les doigts pour remporter une médaille l'année prochaine. Depuis quelques semaines, S souhaite perdre du poids. L'achat de ce vélo lui permet d'obtenir encore plus de résultats.'

- L. 'venait alors tout juste d'emménager dans un petit studio à proximité de son travail. L. et sa maman se sont retrouvées dans une situation délicate, se demandant s'il valait mieux que L revienne vivre chez sa maman le temps du confinement. Grâce au soutien de la Fondation Portray, L a pu s'offrir un ordinateur qui lui a permis de rester dans son appartement tout en pouvant faire des vidéoconférences avec sa famille. Cela lui a donc permis d'apaiser ses angoisses, de rester en contact permanent avec sa maman pour la gestion de son autonomie et surtout de ne pas se sentir isolée. (...), de se distraire pendant les longues heures de confinement et d'apprendre à se servir de son nouvel outil. (...) cela procure un réel sentiment de plaisir, de joie et fierté à L. qui se sent réellement investie d'une nouvelle mission : prendre grand soin de son ordinateur portable qu'elle espère garder de nombreuses années.'

- 'Cet été, grâce au soutien de la Fondation Portray, j'ai participé au séjour organisé par la ferme (...) Impatient de vivre cette nouvelle aventure (...) chaque jour, je tirais le bras de mon papa pour l'inciter à charger (ma valise) dans la voiture. (...) D'habitude je pleure lorsque mes parents me déposent dans un environnement inconnu, mais ce jour-là je les ai quittés sereinement. (...) L'animatrice (...) a veillé à simplifier les consignes verbales et a étayé le langage oral par des supports visuels pour m'aider à bien comprendre. (...) j'ai découvert la vie de fermier (...) comme beaucoup de personnes atteintes d'autisme, (...) j'ai besoin de visualiser le temps (...) et de moments de calme. Ce besoin a été respecté (...) quel plaisir. J'ai également été amené à me faire comprendre par d'autres personnes que mon entourage habituel. (...) un grand merci.'

- Grâce à l'ordinateur, P peut regarder quand il veut la DH Foot, la DH Sport, la DH

Standard. Il s'intéresse aux résultats et au classement. Il regarde où en est le virus (...) Il s'est senti écouté dans sa demande et est plus paisible depuis.

- C. est heureuse de pouvoir profiter de ses nouveaux meubles et de pouvoir rassembler correctement ses petits bibelots dans sa salle de bains et son salon. (...) les étincelles dans les yeux sont au rendez-vous.

- 'Après plusieurs semaines d'utilisation de la couverture lestée sur T, je vous fais un petit retour. (...) ses journées sont plus calmes, les matins sont accueillis avec le sourire, on sent qu'il est moins angoissé. (...) la qualité de son sommeil s'améliore. (...) T a moins tendance à retourner se coucher pendant la journée. Depuis qu'il a la couverture (...) il va dans son lit avec la couverture, sur ses jambes. (...) Quelle joie sur son visage. Encore merci de lui avoir permis une meilleure qualité de vie'.

4.6 Colipain- Jacinthes.

La Fondation Portray est propriétaire d'un terrain sur lequel existe un centre de jour pour personnes présentant un handicap lourd. Ce bâtiment n'est actuellement plus adapté à l'accueil de ces personnes et un grand projet de reconstruction a été initié. Différentes réunions ont eu lieu avec les Jacinthes pour coordonner ce projet.

L'asbl Colipain/Jacinthes est locataire emphytéotique du terrain (depuis le 1^{er} janvier 2019). Le chantier de reconstruction a commencé fin 2020 et est géré par les Jacinthes.



4.7 Conclusions et perspectives

La solidarité est dans l'ADN de la Fondation Portray et le développement de projets solidaires répond à une réelle demande des familles et professionnels que nous rencontrons. Cette année, où le cocon du 'chez soi' a pris encore plus d'importance, nous a montré le besoin et la pertinence des habitats inclusifs solidaires.

° Cette pertinence nous a été rappelée avec force par les habitants de 'la Bienvenue' dans leurs réponses au questionnaire de satisfaction Smile 2.0. avec une satisfaction de plus de 90%. Cette confirmation par les habitants nous conforte dans le développement de ce type de projets. Le vécu du confinement dans leur 'chez eux' et grâce au soutien ré-inventé de 'Coup de Pouce à l'avenir' est une nouvelle preuve de la voie à suivre pour permettre à des personnes, malgré leurs fragilités et leur handicap de vivre en autonomie, avec les soutiens adaptés et personnalisés.

° La transformation de la [maison Génot à Bruxelles](#) en 4 studios inclusifs et solidaires est une belle réussite. Ce projet a permis de fédérer divers acteurs importants :

- Les habitants ont pu emménager cet été dans de tout nouveaux studios magnifiques et où ils sont 'chez eux'

- Le service d'accompagnement 'Bataclan' soutient les habitants dans leur autonomie et dans la cohésion du groupe.

- L'agence immobilière sociale Baïta gère les aspects immobiliers et locatifs du projet

- L'entrepreneur TEM a réalisé les travaux, en collaboration avec l'architecte Patrice Courtens et le bénévole Mr Christian Cogneau qui nous a représenté pour tous les aspects techniques du chantier

- La Fondation Nif, Cap 48 et l'asbl Mains de l'amitié ont ensemble financé la moitié du projet, la Région de Bruxelles Capitale nous octroie des primes énergie et rénovation et la famille qui nous avait donné la maison à l'origine. Le solde sera financé via les loyers 'sociaux' payés par les habitants

- Les voisins sont également parties prenantes au projet, Chacun apporte sa pierre à cet édifice solide et solidaire.

°A peine le permis était-il obtenu pour le projet Perron à Chaumont-Gistoux, que les travaux ont commencé pour créer en collaboration avec de nombreux acteurs ce nouveau projet d'habitat inclusif et solidaire.

- Le CPAS de Chaumont-Gistoux nous soutient par son ancrage local et son réseau, par un financement d'un quart des travaux et par les interventions de son service technique, bien utile et si serviable. Sa présidente Natacha Verstraeten et sa directrice générale Ariane Bauwens motivées et dynamiques apportent un positivisme et de l'huile dans les rouages dès que des embûches bloquent le chantier.

- 'Coup de Pouce à l'avenir' s'implique dans la réflexion de ce nouveau projet qui assure ces liens privilégiés que nous avons avec eux. Leur nouveau directeur Robert Dormal et les accompagnateurs sont motivés partie prenante et pro-active du projet.

- Le financement du projet n'est pas encore bouclé, mais nous avons déjà reçu de précieux soutiens financiers, dont celui du CPAS, du Fonds Lokumo et de Cap 48. Espérons que les prochains mois nous apportent le solde qui ne pourrait pas être financé par les seuls loyers.

- L'entrepreneur EDK a commencé les travaux, en collaboration avec l'architecte Christine Duchamps du bureau Arcanne et notre précieux bénévole Mr Christian Cogneau qui continue à nous représenter pour tous les aspects techniques du chantier.

°Le fonds Etincelles a continué à attirer autant les donateurs (il faudra encore s'y atteler dans les prochaines années) que les demandeurs. Les fonds 'Étincelles' et Petites Étincelles' soutiennent chaque semaine au moins 1 activité 'qualité de vie++' pour des personnes fragilisées par le handicap et des moyens financiers précaires. Une belle étincelle que la Fondation Portray permet de créer dans les yeux des personnes fragilisées, leurs proches et leurs accompagnants.

Dans ce cadre, il est important de continuer à se faire connaître pour accroître la visibilité et la confiance dans notre travail. Ce n'est que sur cette base que nous pourrons continuer à nous faire soutenir soit ponctuellement, soit de façon structurelle par du sponsoring, des sociétés généreuses ou des donateurs. Ceci devant nous permettre de continuer et développer nos activités.

Chapitre 5 : Perspectives

La Fondation Portray a passé sa 15^e année d'existence de façon énergique, pro-active et motivée.

Débordante d'énergie grâce à l'engagement d'une équipe renforcée et dynamique, la Fondation Portray continue à diversifier ses actions.

Une partie de nos activités s'est déroulée en adéquation avec la situation sanitaire, que ce soit dans la distribution de plus de 3500 masques à des institutions, dans le soutien aux personnes en situation de handicap et leurs familles par l'envoi de cartes (reçues de notre réseau bénévole) ou d'autres moyens de contacts, ou par l'interpellation des politiques pour exiger un accès à la vaccination rapide, de manière à permettre aux personnes que nous soutenons de retrouver les liens si essentiels à une qualité de vie.

Le soutien individuel aux personnes fragilisées par le handicap, principalement après le décès de leurs parents est un des axes prioritaires des actions de la Fondation Portray.

Nous le développons pour les familles qui nous le demandent dans le cadre de Fonds Nominatifs en soutenant leurs proches dans des projets individuels 'qualité de vie ++'. Inlassablement, des professionnels, des membres des familles, des bénévoles réfléchissent avec nous comment assurer cette qualité de vie, la mettre en place et la financer. Cette année, les soutiens se sont surtout orientés vers des améliorations dans le 'cocon de vie' et lieux de vie collectifs où les personnes étaient confinées.

De façon plus large et solidaire, les Fonds Étincelles et Petites Étincelles ont soutenu plus d'un projet par semaine pour des personnes doublement fragilisées par le handicap et des moyens financiers précaires. Grâce à nos donateurs, ce sont des étincelles dans les yeux des personnes qui ont pu être allumées.

Les habitats inclusifs solidaires de la Fondation Portray ont connu l'ouverture de 4 nouveaux studios tout neufs et le début de la construction de 6 autres, une année boule de neige que la situation sanitaire n'a pas freinée. Vivre chez soi, avec les aides et les soutiens dont on a besoin, dans un environnement bienveillant et inclusif, tel est le vœu de ces nouveaux habitants ravis de cette autonomie rendue possible.

Depuis sa création en 2005, la Fondation Portray a augmenté et diversifié ses activités, tout en restant focalisée autour des questions concernant la qualité de vie des personnes en situation de handicap et plus spécifiquement l'après-parent dans ses aspects juridiques et financiers.

Le travail de collaboration avec le réseau est fondamental. Nos donateurs et sponsors permettent à nos actions de se concrétiser.

Notre objectif pour les prochaines années est de continuer à répondre aux demandes des familles qui s'interrogent sur l'avenir de leur proche en situation de handicap en gardant notre disponibilité, le professionnalisme et la force de notre réseau :

- par des **conseils** sur la manière d'organiser les aspects juridiques et financiers de l'après-parent et sur le relais à faire vers d'autres associations pour les aspects psychosociaux.
- par une amélioration constante de notre travail pour les **Fonds Nominatifs** qui permettent aux familles qui le souhaitent de déposer de l'argent destiné à une

personne déterminée pour des objectifs choisis par eux et permettant de développer sa qualité de vie.

Le nombre de fonds actifs augmente avec les années, notre expérience et donc la visibilité de nos actions augmente en même temps, et surtout la pertinence pour nos bénéficiaires.

- par le développement de [projets de solidarité](#) positifs pour la qualité de vie des personnes en situation de handicap, soit directement, soit par le soutien à des initiatives extérieures. Le Fonds Etincelles, et les propositions de collaborations pour de nouveaux lieux de vie arrivent régulièrement et nous montrent l'intérêt croissant vis-à-vis de la Fondation Portray et les besoins énormes en la matière.

Cette année fut riche en rencontres, en 'présentiel' ou en visio-contacts. La question de l'après-parent a été renforcée avec la présence du virus et les questions qu'il posait aux familles que nous rencontrons sur notre propre 'finitude' et sur les contours de la 'qualité de vie' essentielle en tous moments.

Ce rapport d'activités n'est qu'un résumé de notre activité, nous espérons vous avoir fait approcher notre détermination et notre enthousiasme pour cette activité si essentielle. Nous vous remercions de vous y intéresser par cette lecture, de nous aider à faire connaître la Fondation Portray et de nous donner les moyens de réaliser nos objectifs.

Annexes

Annexe 1 : article 'Le Confinement chez soi dans un habitat inclusif solidaire'

Le Confinement 'chez soi' dans un Habitat Inclusif Solidaire.



Au moment où le dé-confinement pointe son nez, chacun commence à dresser les premiers bilans du printemps 2020.

Et dans le secteur du handicap, le bilan est très lourd : peu de prise en compte des réalités de terrain, éloignement des personnes en situation de handicap de leurs familles et réciproquement, peu de prises en compte dans les hôpitaux des besoins spécifiques de ces personnes à besoins particuliers, surtout important si la personne avait quitté son lieu institutionnel et peu de soutien des familles débordées, arrêté ou difficulté d'adaptation de nombreux services de jour et services d'accompagnement aux publics les plus fragilisés -le télé-travail étant inadapté à un service à la personne-, aucun élément de protection distribué au secteur considéré comme 'non prioritaire' ...

Les professionnels et les familles ont fait ce qu'ils pouvaient et se sont même dépassés, dans les circonstances particulières. Beaucoup se sont investis avec énergie et créativité. Beaucoup se sont battus avec force, en s'épuisant parfois.

Je voudrais pointer ici le vécu dans les Habitats inclusifs pendant cette période de confinement. Ces habitats particuliers ont montré une nouvelle facette de leur intérêt : même en temps de crise, ce sont des habitats comme les autres, où l'individu a une place prioritaire et centrale, en dehors du 'collectif' et de 'l'institutionnel', en dehors des règles imposées aux grandes structures.

Le vécu dans ces habitats a certes été compliqué, comme pour tout le monde. Et c'est justement ce, comme tout le monde, qui fait la différence. Ni plus ni moins que pour chacun des autres.

Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

C'est un lieu de vie de quelques personnes dans un environnement ordinaire que les habitants s'approprient et qui leur assure un soutien adapté à leurs capacités, leurs handicaps et leurs projets particuliers en favorisant le réseau, en faisant appel à des ressources extérieures et en proposant des activités inclusives.

La Fondation Portray est 'propriétaire bienveillant' de ce type d'habitats inclusifs.

C'est donc un public à priori fragilisé qui habite ce type d'habitat. Et on pouvait craindre de graves difficultés pendant une période aussi anxiogène, imprévisible, ne permettant que peu de liens et contacts sociaux et forçant à l'isolement.

C'est tout le contraire qu'on a constaté dans les habitats inclusifs. De nombreux lieux de vie de ce type ont continué à fonctionner en adaptant leurs modes de vie. Mais n'avons-nous pas tous dû adapter nos modes de vie ?

Les habitants sont chez eux et cet élément de base fut une force dans le confinement : chacun est chez soi, dans son domicile, dans son lieu de vie et peut s'isoler dans ses murs, puisque cette règle nous a été imposée à tous.

A l'inverse des grandes institutions spécialisées qui ont dû confiner les personnes en situation de handicap dans leurs chambres ou isoler certaines personnes par risque de contagion, ces habitats ont permis aux habitants de vivre chez eux, sans autres limitations -même si elles étaient importantes- que d'éviter les espaces communs et les contacts extérieurs.

Certains habitats ont certes dû fermer leurs portes car ce ne sont pas des lieux de vie mais plutôt de transition, d'apprentissage à l'autonomie, souvent d'ailleurs conçus sur un modèle de 'coloc' avec des chambres comme lieux de vie.
Mais quand l'habitat est le lieu de vie principal, surtout s'il était conçu comme un studio/appartement autonome, l'habitant a pu y rester.

Et la vie dans ces habitats comment s'est-elle passée ? Pas très différemment des autres habitats individuels ordinaires. Et là c'est une belle réussite ! Les habitants sont restés chez eux, ont pu sortir faire leurs courses ou se les faire livrer, vaquer à leurs occupations dans leurs murs. Certes confinés, mais chez eux.

Le soutien à l'autonomie, l'accompagnement des habitants s'est réinventé, par des contacts plus individuels (le communautaire n'étant plus possible), par l'utilisation de nouvelles technologies (réunions par vidéo-conférences, utilisation des réseaux sociaux et des moyens de communications vidéo, audio, ...) cela a même permis dans certains lieux d'accroître le réseau des personnes confinées.

Et là, c'est l'audace et l'inventivité des services spécialisés ou d'accompagnement qui ont montré toutes leurs forces (Comme 'Coup de Pouce à l'avenir' à Court St Etienne pour l'habitat inclusif 'La Bienvenue' que nous avons développé).

Ces habitats inclusifs ont montré une nouvelle fois leur importance et l'apport inestimable à ses habitants. Ils sont chez eux, ils ont une vie autonome et sont soutenus dans cette autonomie de façon individuelle. Ils sont intégrés dans un logement de plusieurs habitants et inclus dans un environnement plus large.

Ce type d'habitat est très peu couteux pour la collectivité et tellement valorisant pour ses habitants.

Il ne fallait pas une crise sanitaire pour le prouver mais elle l'a encore démontré. Je suis chez moi et je suis bien, n'est-ce pas le plus beau témoignage d'une qualité de vie recherchée ? Le taux de satisfaction par les habitants de leur logement à la Bienvenue en février 2020 est de + de 92% (outil d'auto-évaluation 'Smile').

Vivre chez soi, quand on est fragilisé, est un luxe car il existe très peu de lieux de vie de ce type. Aidez-nous à développer ces formules innovantes de logement pour personnes fragilisées.

Et en plus, c'est un luxe bon marché, très accessible pour les habitants (qui payent généralement un loyer de type loyer social) et pour les services publics (le coût de l'accompagnement se situe entre 1 et 5.000 euros/ an/habitant).

Vivre chez soi est donc un luxe très abordable et une vraie opportunité de vivre une vie valorisée, malgré ses fragilités.

C'est l'obligation d'une société d'inclure ses habitants les plus fragilisés et de leur permettre d'avoir un lieu de vie choisi. La Belgique a ratifié la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées il y a plus de 11 ans, il est grand temps de passer de la ratification à la pratique !

Marie-Luce Verbist – Directrice de Fondation Portray mlve@fondation-portray.be – 5 juin 2020

La Fondation Portray, service 'après-parent' créé par Inclusion asbl soutient et développe des habitats inclusifs solidaires pour personnes en situation de handicap : La Bienvenue à Court St Etienne, Génot à Molenbeek ouvre le 1/7/2020, Perron à Chaumont dont les travaux commencent cet été et divers autres projets en cours de création.

Annexe 2 : Carte blanche du 11 décembre 2020 'Les personnes en situation de handicap qui fréquentent des collectivités doivent être prioritaires pour accéder à la vaccination, au même titre que les résidents des MR-MRS



Carte blanche

Vendredi 11 décembre 2020

« Les personnes en situation de handicap qui fréquentent des collectivités doivent être prioritaires pour accéder à la vaccination, au même titre que les résidents des MR-MRS »

Aux Ministres de la santé,
Aux Ministres en charge des personnes en situation de handicap,

À l'heure où se dessinent les contours de la procédure de vaccination contre la covid ;
À l'heure où les personnes en situation de handicap sont confinées en institution ou chez leurs parents depuis de nombreuses semaines ;
À l'heure où les personnes en situation de handicap n'ont plus accès à de nombreux services de proximité, de jour et de soins ;
À l'heure où les maisons de repos seront prioritaires pour les vaccins ;

Nous estimons qu'il est temps, enfin, de prendre en compte les personnes en situation de handicap et que les responsables politiques prennent la juste mesure des **restrictions importantes** - bien plus que le reste de la population - dont elles ont fait l'objet ces derniers mois (retours en famille réduits, voire impossible ; réduction ou absence d'activités de jour ; isolement; etc.).

Les personnes en situation de handicap résidant dans des services collectifs, même si elles ne présentent pas toutes forcément des comorbidités, ont été particulièrement impactées. **Nous insistons pour que les personnes en situation de handicap et leurs familles ainsi que le personnel qui leur vient en aide soient reconnus prioritaires dans cette procédure.** Certains retours selon lesquels ces personnes seraient vaccinées « dans la foulée » (après, donc !?) des MR et MRS et du personnel soignant des hôpitaux ne nous rassurent pas. Ces personnes doivent pouvoir être vaccinées **dès la première vague de vaccination**, en janvier.

La Belgique doit **respecter la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées** qu'elle a ratifiée en 2009. Cette convention impose notamment à la Belgique de garantir à chaque personne handicapée de « jouir du meilleur état de **santé** possible sans discrimination fondée sur le handicap » (Article 25). En vertu du principe de **non-discrimination**, les personnes en situation de handicap résidant en institutions doivent bénéficier du même droit et soutien de l'Etat que les résidents des MR/MRS.

Les personnes en situation de handicap et leurs familles au nom desquelles nous vous interpellons se sont senties oubliées, niées, gommées pendant cette crise.

Nous vous demandons donc de prendre pleinement en compte leurs réalités bousculées, leurs vécus de blessures, leur quotidien de « confinés perpétuels » ! En leur nom, nous vous remercions.

Marie-Luce VERBIST,
Directrice de la Fondation Portray
[@ mlve@fondation-portray.be](mailto:mlve@fondation-portray.be)
T 0475/77 59 60

Thomas DABEUX
Responsable politique d'Inclusion ASBL
[@ tda@inclusion-asbl.be](mailto:tda@inclusion-asbl.be)
T 0496/84 29 7

Recommandations au politique pour le soutien aux Habitats Inclusifs Solidaires (présentées lors des colloques des 4 et 11 décembre 2020)

1. Facilite la création des HIS par l'AviQ et le Pouvoir Politique

- En finançant les petites équipes fonctionnant déjà sous ce modèle et en suscitant des projets pilotes répondant à ces critères inclusifs solidaires
- En proposant un suivi réel des projets et leur pérennisation.
- En soutenant des projets de transformation des « institutions » ne répondant pas aux critères essentiels de l'inclusion solidaire

2. Prévoyons le financement des infrastructures et du fonctionnement des HIS

->Finançons l'infrastructure

- Facilite l'attribution aux porteurs de projets HIS, de bâtiments ou de terrains publics/privés grâce à un partenariat avec des acteurs tels que cpas, ais, communes, région, propriétaires privés,... Nous pensons notamment aux nombreux logements inoccupés.
- Garantissons par commune un pourcentage de logements pour les personnes en situation de handicap et/ou de fragilité psychique.

->Revoions fondamentalement les stratégies de financement de l'accompagnement par l'attribution d'un budget individuel aux personnes via l'assurance handicap telle que proposée par l'asbl Inclusion

- Grâce à ce budget, renforçons leur capacité d'autonomie et leur liberté de choix, notamment par la mutualisation de certains services.
- Ce budget pourrait être accordé par un droit de tirage sur le modèle de l'assurance soins de santé que nous utilisons tous.

3. Faisons évoluer l'accompagnement

- Pour que chaque personne ait un style de vie valorisé
- Pour que les accompagnants aient une vie professionnelle de qualité
- Renforçons la formation initiale et continuée des accompagnants
- Renforçons l'accès à des services de proximité (autres services, aides familiales, infirmerie services mobilité,...)

4. Facilite les démarches administratives et assouplissons le régime fiscal et urbanistique pour les HIS

Assouplissons le régime fiscal et les lois urbanistiques de manière à faciliter les HIS :

- par une exonération du précompte immobilier
- par une taxation au taux de 6% des travaux dans ce type de bâtiment dès le moment de la construction
- par des primes à la construction et à la rénovation accrues
- par un assouplissement des règles urbanistiques notamment quant aux règles minimales d'habitabilité, la facilitation à la division de maisons unifamiliales en HIS, la prise en compte des m2 collectifs dans la comptabilisation des tailles d'entités de logement ...

5. Créons une certification de qualité pour l'habitat solidaire

Les points d'attention : Objectifs d'une labellisation - Projets visés - Organe certificateur

Ce label pourrait :

Garantir le caractère solidaire et inclusif de l'habitat sur le long terme via le respect d'un cahier des charges

Faciliter l'accès aux financements

Donner une visibilité des projets

Lever les freins urbanistiques

Permettre l'octroi du statut isolé aux habitants

Permettre un réseautage entre projets HIS et les pouvoirs subsidiaires